



HAL
open science

**L'aire sacrée de Baal Hammon-Saturne à Dougga. In:
Aounallah S., Brouquier-Reddé V. (dir.), Dossier
"Dougga, la périphérie nord (résultats des campagnes
2017-2019)"**

Samir Aounallah, Véronique Brouquier-Reddé, Haythem Abidi, Hamden Ben Romdhane, Michel Bonifay, Fatma Hadded, Sonia Hafiane Nouri, Solenn De Larminat, Tomoo Mukai, Frédéric Poupon, et al.

► **To cite this version:**

Samir Aounallah, Véronique Brouquier-Reddé, Haythem Abidi, Hamden Ben Romdhane, Michel Bonifay, et al.. L'aire sacrée de Baal Hammon-Saturne à Dougga. In: Aounallah S., Brouquier-Reddé V. (dir.), Dossier "Dougga, la périphérie nord (résultats des campagnes 2017-2019)". *Antiquités Africaines*, 2020, 56, pp.245-274. 10.4000/antafr.2973 . hal-02996254

HAL Id: hal-02996254

<https://hal.science/hal-02996254>

Submitted on 1 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'AIRE SACRÉE DE BAAL HAMMON – SATURNE À DOUGGA

Samir AOUNALLAH*, Véronique BROUQUIER-REDDÉ**, Haythem ABIDI*,
Hamden BEN ROMDHANE*, Michel BONIFAY***, Fatma HADDED****,
Sonia HAFIANE NOURI*, Solenn de LARMINAT***, Tomoo MUKAI***,
Frédéric POUPON***** et Véronique ZECH-MATTERNE*****

À l'extrémité orientale du kef Dougga et en contrebas, les stèles votives figurées et inscrites en néopunique et en latin marquaient l'emplacement de vases cinéraires contenant des restes osseux offerts à Baal Hammon¹, assimilé plus tard à Saturne². Les vestiges de cette aire sacrée à ciel ouvert ont été localisés, entre 1891 et 1893, par Louis Carton et le lieutenant Denis au nord-ouest du sanctuaire reconstruit en 195, ou sous-jacents à sa cour en 1927 par la direction des Antiquités, puis en 1954 par Claude Poinssot qui ont exhumé ces dépôts votifs³.

* Institut National du Patrimoine, Tunis, Tunisie (samir.aounallah@gnet.tn ; haythem.inp@gmail.com ; hamdenbenromdhane@topnet.tn ; sonianour2009@gmail.com).

** CNRS-ENS-PSL, AOrOc, UMR 8546, Paris, France (veronique.redde@ens.psl.eu).

*** Aix Marseille Univ, CNRS, CCJ, Aix-en-Provence, France (mbonifay@mmsh.univ-aix.fr ; solennlarminat@mmsh.univ-aix.fr ; tmukai@mmsh.univ-aix.fr).

**** FSHS de Tunis, Tunisie (fatouma_haddad@yahoo.fr).

***** Service archéologique Grand Reims, UMR 7324 CITERES-LAT, France (fredpoupon@aol.com).

***** CNRS, UMR 7209 AASPE, CNRS/MNHN, Muséum national d'Histoire naturelle Paris, France (veronique.zech@mnhn.fr).

1. Au moins trois stèles votives puniques attestent le culte de Baal Hammon (GHAKI 1997, p. 35-36, pl. 2, 3 et pl. 3, 4 et bibliographie). Voir les plans de Dougga à l'époque numide (AOUNALLAH *et alii* 2020a, p. 184, fig. 1) et à l'époque romaine (AOUNALLAH *et alii* 2020b, p. 222, fig. 1).

2. Au moins une stèle votive (*ILTun* 1502b) porte le nom de Saturne. Le nom du dieu est également gravé sur la frise du portique du sanctuaire rénové en 195 (*CIL* VIII, 1482 = 26498 = *DFH* 38).

3. CARTON 1897 ; LANTIER, POINSSOT 1941-1942 ; SAINT-AMANS 2004, p. 348-357 (et bibliographie antérieure). Voir le plan des sondages de Cl. Poinssot (1955) dans SAINT-AMANS 2017, C9. Une partie des stèles découvertes anciennement sont entreposées dans les réserves de Dougga et font l'objet d'une étude par S. Hafiane Nouri ;

Les premiers archéologues mentionnaient la présence uniquement de faune dans les urnes⁴.

Le réexamen de l'aire sacrée Baal Hammon – Saturne conservée entre la plateforme rocheuse et les citernes romaines construites pour agrandir la cour du sanctuaire rebâti en 195 a livré depuis 2017 dans le cadre du programme tuniso-français⁵, de nouveaux dépôts *in situ* (fig. 1). Ces dépôts associent des stèles incisées ou sculptées en bas-relief, inscrites en latin ou anépigraphes, portant des traces de peinture rouge, des vases cinéraires, des *unguentaria*, de la céramique et des *mensae*.

L'étude pluridisciplinaire des ossements, des sédiments, des urnes, des stèles et des textes épigraphiques, l'évolution des offrandes et du mode de déposition font mieux connaître les interactions entre trois composantes humaines (autochtone, punique et romaine) durant la période de transition entre le II^e s. av. J.-C. et le I^{er} s. apr. J.-C. Jusqu'à présent aucune recherche à Dougga ne s'était intéressée à l'analyse d'ensembles votifs en contexte (stèles, urnes, ossements, offrandes végétales)⁶.

(SA-VBR)

trois autres sont conservées au Musée du Bardo (Tunis) dont une est exposée. En revanche le matériel céramique (urnes, *unguentaria*, lampes,...) et les ossements n'ont pas été retrouvés.

4. CARTON 1897, p. 399 ; POINSSOT 1958, p. 66. Ces déterminations anciennes sont toujours reprises sans aucun critère de fiabilité dans des synthèses récentes (entre autres, D'ANDREA 2014, p. 162 et 299).

5. Cf. AOUNALLAH, BROUQUIER-REDDÉ 2020.

6. Sur la question du tophet et la problématique actuelle, lire le volume collectif édité par P. Xella (*Tophet* 2013 et la bibliographie antérieure).



Fig. 1 : Dougga, localisation du sondage de l'aire sacrée de Baal – Saturne au centre de la cour du sanctuaire de Saturne (vue par drone, novembre 2018, INP/AOrOc-ENS-PSL).

1. LES VESTIGES DE L'ÂIRE SACRÉE DE BAAL HAMMON – SATURNE

L'aire sacrée de Baal était installée sur un escarpement rocheux qui présente des failles, ce qui explique l'effondrement du socle calcaire ; les substructures de l'édifice romain postérieur ont détruit la majorité de l'aire sacrée. Il subsiste, sous la cour, un espace étroit limité par la paroi rocheuse, les citernes, les murs des stylobates construits en 195 et recouvert par deux caniveaux aménagés au même moment⁷. Ces caniveaux devaient recueillir les eaux de ruissellement du toit en terrasse des portiques. Le substrat est très irrégulier et présente des parois verticales et des plans légèrement inclinés qui ont été utilisés pour déposer les stèles et les urnes. Quelques lambeaux de l'aire ont été préservés sous les remblais des fouilles antérieures.

(HA, VBR)

1.1 LE MOBILIER VOTIF HORS CONTEXTE DES REMBLAIS ET LES REMPLOIS DANS LES CANIVEAUX ET LES CITERNES

Sous la cour, le remblai des fouilles antérieures (Us 1000 et 1003) a livré une série de mobiliers, souvent très fragmentés : stèles le plus souvent débitées dont une seule complète,

7. Ces caniveaux ne figurent sur aucun plan publié ; ils sont dessinés sur un des plans d'archives de Cl. Poinssot.

mensae, unguentaria dont certains complets, fragments d'urnes... Plus de 170 fragments de stèles⁸ portant une décoration néo-punique (dont deux inscrites) ou romaine (dont deux avec inscription latine), conservant des traces de peinture rouge. L'examen montre qu'il s'agit de stèles débitées à l'époque antique afin d'être remployées dans les murs des citernes⁹ et dans les caniveaux – souvent comme dalles de couverture¹⁰ – des phases postérieures ; certains fragments conservent des traces de mortier. Une stèle intacte, trouvée déplacée et abandonnée par les anciens fouilleurs, illustre l'une des productions de l'atelier local. Cette stèle anépigraphie est de forme rectangulaire à sommet horizontal¹¹ (cf. fig. 21, g). Sa face antérieure est mal taillée. Elle présente trois registres. De haut vers le bas : le croissant sculpté, pointé vers le haut, est probablement surmonté par deux trous de trépan éloignés de la corne gauche. Au-dessous, le signe dit de Tanit gravé est dépourvu du disque. La barre n'est

8. Ce lot s'ajoute à la collection des 500 stèles environ découvertes par L. Carton, A. Merlin et Cl. Poinssot.

9. Plusieurs stèles ont été identifiées dans les maçonneries et leur décoration est partiellement visible dans les murs des citernes.

10. Au moins deux stèles sont toujours conservées comme dalles de couverture du caniveau nord de la cour.

11. Inv. 24-03-18-49 ; H. 66 ; L. à la base 24 ; Ép. à la base 17,5 cm ; calcaire grisâtre. Les stèles ont été inventoriées depuis 2017 suivant les normes de la base des données Virgile active à l'Institut National de Patrimoine (Tunis), qui distingue la période punique (02) et la période romaine (03).

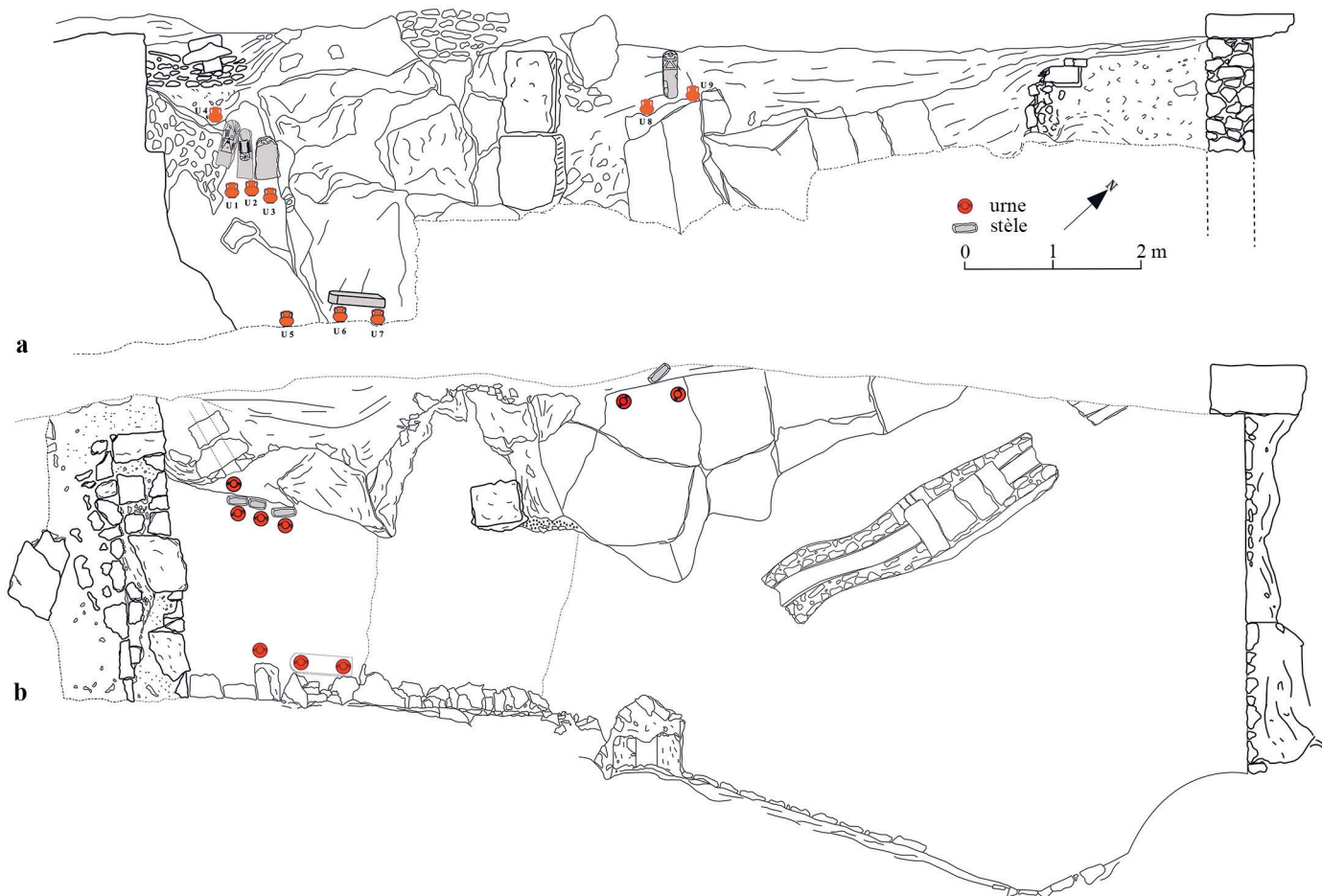


Fig. 2 : Dougga, localisation des urnes et des stèles votives de l'aire sacrée de Baal – Saturne sous la cour du sanctuaire de Saturne (état mai 2019) a. Coupe sud-ouest/nord-est au nu de la citerne 2. b. Plan (relevés M. Jabali, infographie H. Abidi).

pas totalement horizontale, séparée par l'extrémité du corps trapézoïdal. Quant aux deux appendices verticaux, celui de gauche est allongé et lié à l'encadrement du cartouche du croissant. Sur le registre inférieur est sculpté un taureau au cou baissé et la tête sans yeux. Les pattes sont courtes par rapport au taureau, sculptées dans un registre incomplet¹².

(HA, VBR, SHN)

1.2 LES DÉPÔTS EN CONTEXTE

Au cours des campagnes réalisées depuis 2017¹³, quatre contextes préservés à différents niveaux ont été fouillés (Us 1006, 1004, 1001, 1005). Quatre stèles, orientées à l'est, ont été découvertes en place et signalaient la présence

d'urnes cinéraires placées sous ou devant le monument (fig. 2, a-b). Une cinquième stèle couchée sur sa face antérieure et vraisemblablement déplacée recouvrait deux urnes. Les stèles sont systématiquement positionnées devant les parois du rocher comme le montre également la photographie de la découverte des stèles par Cl. Poinssot¹⁴. Les fidèles déposaient les urnes selon les espaces accessibles et disponibles sur les plans et devant les parois du substrat. Neuf urnes à deux anses, quatre complètes et cinq fragmentées, contenant des ossements brûlés, ont été mises au jour. Ces urnes mesurent entre 15,5 et 17,4 cm de hauteur. Elles ont été fouillées, les sédiments ont été tamisés puis triés (ossements humains, faune, charbons, escargots, nodules de chaux, sédiments, autres matériels) et les os ainsi que les restes carpologiques étudiés. Elles ont toutes livré des ossements brûlés d'enfants toujours accompagnés de faune également brûlée et de restes végétaux carbonisés (en particulier de la matière organique non identifiée, cf. *infra*). Les contenus des urnes 9, 2 et 7 feront l'objet d'une analyse plus détaillée dans ce bilan préliminaire.

(HA, VBR)

12. Cf. *infra* p. 269.

13. La fouille du sondage de cette aire sacrée et les études du mobilier présentées ici ont été réalisées par S. Aounallah (SA) (histoire), H. Abidi (HA) et V. Brouquier-Reddè (VBR) (archéologie), H. Ben Romdhane (HBR) (épigraphie), M. Bonifay (MB), F. Haddad (FH) et T. Mukai (TM) (céramique), S. Hafiane-Nouri (SHN) (iconographie), S. de Larminat (SDL) (archéo-anthropologie), F. Poupon (FP) (faune), V. Zech-Matterne (VZM) (carpologie). C. Bailly (AOOrOc) a finalisé l'illustration. Les autres membres de l'équipe collaborent aux phases postérieures du sanctuaire de Saturne.

14. POINSSOT 1958, pl. XIX.



Fig. 3 : La stèle et l'urne 9 *in situ* sur l'aire sacrée de Baal – Saturne (cliché H. Abidi, mai 2019).

1.2.1 La stèle et les urnes 9 et 8 (Us 1006)

La stèle 24-03-18-137, *in situ*, découverte dans la berme ouest, appartient à la strate 1006 de couleur noirâtre qui couvre le substrat (fig. 3). La même couche comporte deux autres *ex voto* et deux urnes, dont l'urne 9 est, comme à *Althiburos*¹⁵, par sa position devant la stèle, en relation avec cette dernière. Le fragment de pierre plane, placé entre cette stèle et l'urne, est une *mensa* d'après sa forme plus ou moins arrondie ou circulaire du côté latéral, mais il pourrait appar-

tenir à une stèle d'après le motif non identifié visible sur l'une des faces. La stèle 24-03-18-137 est fichée directement dans la terre et repose sur le substrat qui a été entaillé. Elle est presque intacte, orientée vers l'est.

(HA, VBR, SHN)

1.2.1.1 L'ensemble 9

1.2.1.1.1 La stèle

La stèle anépigraphie 24-03-18-137 est de forme rectangulaire à sommet arrondi, forme répandue à Dougga, d'après le lot de stèles déjà inventoriées. Elle représente un signe dit de Tanit sculpté en léger méplat, d'une facture assez bien soignée par un trait gravé à la pointe (cf. fig. 21, **d**). Le signe dit de Tanit occupe presque la moitié de toute la face antérieure de la stèle. La tête circulaire, légèrement endommagée, suspendue et disproportionnée par rapport au reste. La barre horizontale est pourvue de deux appendices verticaux. Le corps triangulaire à base allongée occupe toute la largeur de la stèle. La représentation de ce thème iconographique unique sur la face antérieure de la stèle est courante sur les stèles votives de Carthage. L'évolution stylistique au niveau de la technique utilisée et celle des éléments du signe dit de Tanit, ainsi que la datation de l'urne 9 associée, peuvent placer la stèle, *a priori*, au 1^{er} s. apr. J.-C.

(SHN)

1.2.1.1.2 L'urne 9

L'urne 9, positionnée à 30 cm devant la stèle 24-03-18-137, était entourée de pierres de calage et de terre noire (Us 1006) afin de la maintenir verticale sur le plan faiblement incliné du substrat rocheux. C'est la seule urne, découverte ici, dont on peut tracer les contours du creusement de la fosse d'après les pierres de calage. Elle est complète et du sédiment est présent jusqu'au col, car son bouchon avait disparu.

(HA, VBR)

L'urne appartient au groupe C (cf. fig. 20, **a**) : bord en bandeau déversé vers l'extérieur, concave à l'intérieur, col

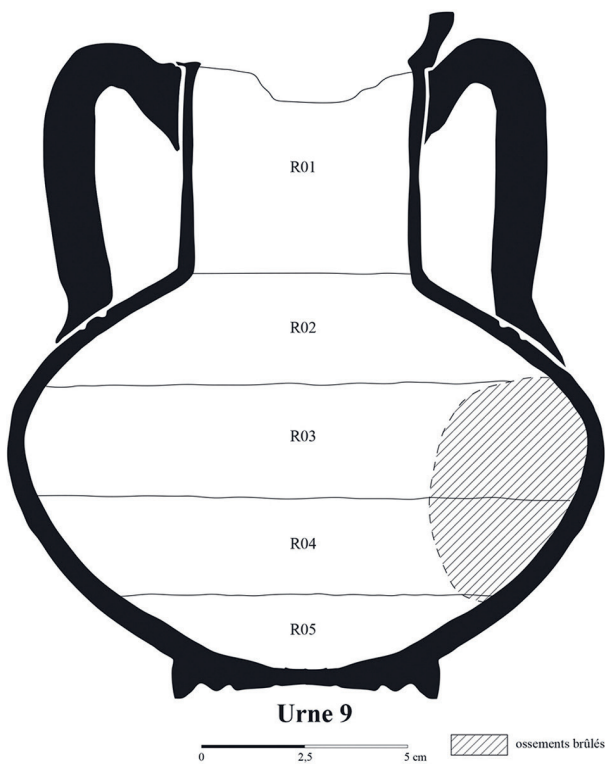


Fig. 4 : La stratigraphie du comblement de l'urne 9 (dessin S. de Larminat, M. Bonifay).

15. KALLALA *et alii* 2018.

Dougga Saturne - Urne 9

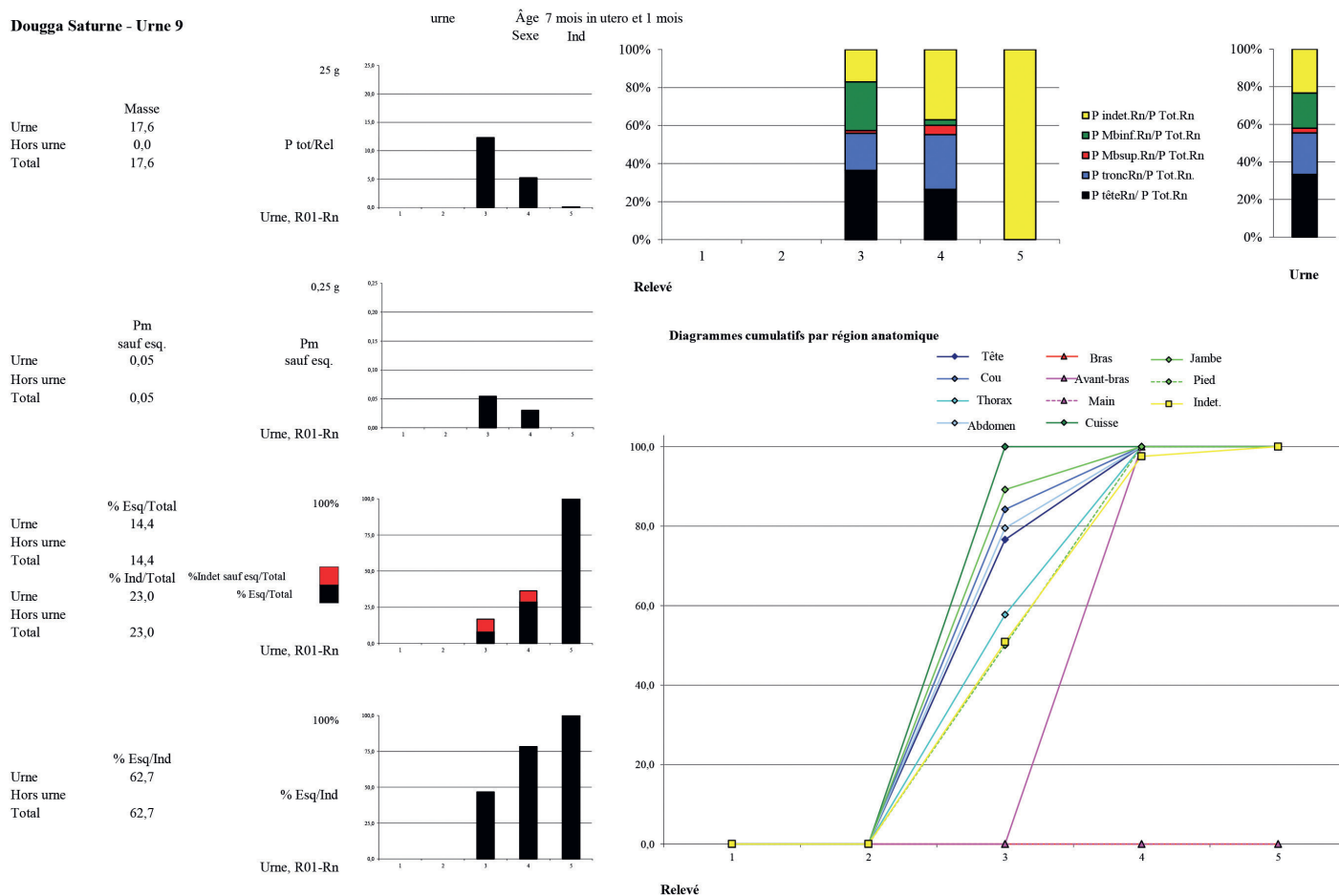


Fig. 5 : Diagrammes résumant les principales données anthropologiques de l'urne 9.

cylindrique, anses à une seule cannelure médiane, deux cannelures sur l'épaule, panse globulaire légèrement carénée, fond tournassé à deux gorges ; pâte granuleuse, abondant dégraissant de quartz arrondi moyen ; surface beige, avec traces de lustrage sur la panse, quelques inclusions marron ; fabrication soignée (inv. 1006.2).

(MB, FH, TM)

– Données anthropologiques

Son contenu a été fouillé en cinq passes¹⁶ de 2 à 4 cm (R01 à R05 ; fig. 4). Les cinq passes de démontage ne sont pas homogènes (fig. 5). Aucun os n'apparaît dans les deux premières et la cinquième ne comprend que 0,1 g d'esquilles. Le sédiment de ces trois passes est extrêmement fin et meuble (granulométrie inférieure à 0,2 mm) et quelques coquilles d'escargots y sont mêlées. Les os sont concentrés contre un des rebords du vase dans les couches R03 et R04 (fig. 4). Quelques petites pierres (maximum de 25 mm) ainsi que des escargots légèrement plus gros et toujours

non brûlés sont attestés dans ces deux couches. En R03, un petit bloc de terre rubéfiée est mélangé aux os. En R04, un fragment de verre non fondu de 0,73 mm et un bord d'une autre urne sont présents. La position des os ne peut être due qu'à un dépôt horizontal de l'urne¹⁷, puis après infiltration du sédiment à une verticalisation de celle-ci.

La masse des os est plus importante en R03 (12,3 g, 209 fragments) qu'en R04 (5,2 g et 125 fragments) car ils se situent à l'endroit où la panse du vase est la plus large. Toutes les parties du corps sont représentées dans les deux couches, mais l'analyse de la distribution verticale des os n'a aucun sens car les os ont d'abord été placés au fond de l'urne, ensuite ils ont glissé au niveau de la panse lors du dépôt horizontal de l'urne, puis ils ont été fouillés de nouveau verticalement.

La masse totale des ossements est de 17,6 g. Le poids moyen des fragments, au nombre de 334 (sans les esquilles), est extrêmement faible (0,05 g). La fragmentation n'est pas homogène, avec de nombreux petits fragments mélangés à des os quasi-complets (os longs des membres inférieurs, héli- arcs et corps de vertèbres, maxillaire et clavicule droits, métatarsiens et phalanges). La masse des esquilles (2,5 g soit 14,4 %) est assez importante, d'où un taux de détermination

16. Voir le protocole de fouille, cf. AOUNALLAH *et alii* 2020b, p. 236 n. 52. Concernant les périnataux de l'aire sacrée, les indices pondéraux sont comparés à ceux compilés et analysés par G. Depierre (2014, p. 593), car les os du tronc et de la tête représentent pour cette classe d'âge la contribution la plus forte du poids total du squelette, avant celui des membres inférieurs et supérieurs. Les os sont étudiés afin d'estimer le nombre de sujets présents, leur âge au décès et le sexe des défunts, et d'établir également leur état sanitaire.

17. La position horizontale des urnes a été observée au sanctuaire d'Henchir El-Hami (Henchir El-Hami 2007, p. 47-51, fig. 59, 61-63, 68-69).

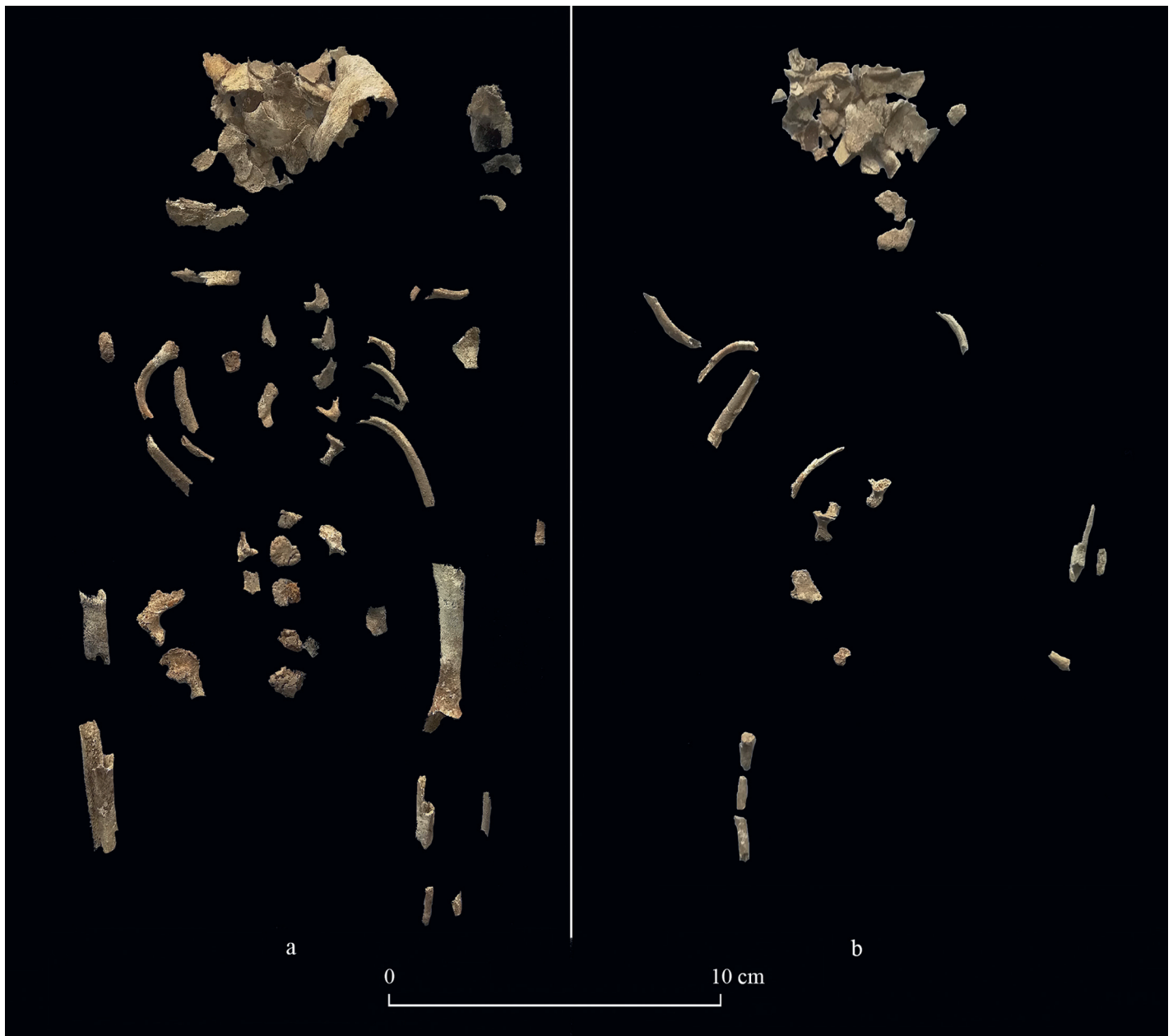


Fig. 6 : Ossements brûlés du défunt de l'urne 9. a. Passe R01. b. Passe R02
(cliché S. de Larminat).

de seulement 77%. L'indice pondéral de la tête est le plus important (33,3), mais il est trop bas par rapport à ce qu'il devrait être au regard de l'âge de l'enfant. Il en est de même pour les membres supérieurs (2,4). De nombreux éléments du tronc sont présents, mais celui-ci reste légèrement sous-représenté (22,1).

La couleur des os est assez homogène. Les os sont blancs à tendance grise et quelques fragments (de fémur par exemple) sont teintés d'orangé par des résidus organiques. Seul le pétreux gauche est gris foncé (fig. 6, a-b).

Il n'y a aucun doublet ni de problèmes de concordance de morphologie ou d'âge au décès. Les os appartiennent à un seul sujet immature. L'anneau tympanique n'est pas encore fusionné, donc l'enfant est âgé de moins d'un mois après la naissance¹⁸. La première molaire déciduale supérieure dont la couronne est à moitié minéralisée, correspond à un enfant

à la naissance \pm 2 mois¹⁹. Le sujet est donc un périnatal décédé entre sept mois *in utero* et un mois après la naissance.

Malgré une masse osseuse peu importante, la présence de nombreux os quasi-complets, leur concentration dans l'urne et la présence d'éléments de toutes les parties du corps suggèrent que le dépôt correspond à un prélèvement sélectif du défunt sur le bûcher.

(SDL)

– Faune

L'urne 9 a livré 12 restes de faune pour un poids de 1,9 g. Sept esquilles osseuses non identifiées sont dépourvues de traces d'ustion et sont sans doute intrusives. Les restes calcinés renvoient à un fragment de côte et un astragale complet de jeune ovin ou caprin, ainsi que trois fragments osseux indéterminés.

(FP)

18. SCHAEFER *et alii* 2009.

19. UBELAKER 1984.

– *Carpologie*

Parmi les 11 restes carpologiques carbonisés²⁰, six appartiennent à une matière organique non identifiée (cf. *infra*), trois à des espèces domestiques, cultivées ou cueillies (céréale, noisette, figue) et deux à une espèce sauvage (graines de mauve). La noisette est représentée par un fragment de coque (péricarpe), alors que les autres restes correspondent aux parties consommables (cf. fig. 19). La moitié des fragments proviennent de la passe R04, alors que R03 s'est révélée stérile. La présence d'ossements n'est pas enregistrée avant R03, de sorte que les trois restes associés à R01 et R02 ne sont pas en relation avec eux. Ils n'accompagnent donc pas directement les vestiges récupérés sur le bûcher de cet enfant, mais proviennent d'autres épisodes dans le déroulement des rituels. Ils résultent d'un passage au feu en relation avec un ou des épisodes de crémation (sédiment infiltré, déversement effectué dans l'urne ou restes erratiques liés à des crémations antérieures ?), voire d'autres gestes comme le dépôt d'offrande sur la *mensa*, qui pourrait entraîner le piégeage d'éléments dans les couches environnantes de l'urne.

(VZM)

1.2.1.1.3 Synthèse de l'ensemble 9

Un enfant entre sept mois *in utero* et un mois après la naissance décède. Il est placé sur un bûcher qui atteint au minimum les 600 °C. Au moins une figue et une noisette non décortiquée ont aussi été brûlées et très probablement du pain ou de la galette (présente en R04, il/elle provient des restes du bûcher ou du sédiment d'infiltration). La crémation est assez homogène et elle est peu conduite. Une partie des os dont les plus gros est ramassée. De nombreux éléments des membres supérieurs sont laissés en place. Les os ainsi qu'un petit fragment de terre rubéfiée sont placés dans une cruche. L'urne est fermée hermétiquement puis placée horizontalement. Un fin sédiment s'infiltré ainsi que quelques escargots. Il contient également des restes de pain ou de galette brûlés et des céréales carbonisées qui proviennent des offrandes déposées sur les *mensae* ou des bûchers, puis dispersées. Des graines de mauve sont également présentes, probablement brûlées de manière fortuite. Ce n'est que dans un second temps que l'urne, calée par des pierres, aurait été placée verticalement. Une stèle décorée du signe dit de Tanit est installée sur le rocher qui a été entaillé ; elle est posée parallèlement à la paroi du substrat.

(SDL)

1.2.1.2 L'urne 8

À 30 cm de l'urne 9, placés sur le même plan horizontal du front de taille de la falaise, deux fragments de l'urne 8 ont été empilés après avoir été perturbés : le fond a été posé sur la moitié verticale de la panse mise à plat dans la même unité stratigraphique (Us 1006). L'urne appartient au groupe A3 (cf. fig. 20, a).

(HA, VBR)

– *Données anthropologiques*

Son contenu a ainsi partiellement été conservé et il a été fouillé en six passes (R01 et R02 au fond de l'urne, puis R03 à R06 dans la partie verticale de la panse). La masse totale d'ossements humains est très faible (3,1 g) et les fragments sont très petits. Le taux de détermination est très faible (52 %). Les fragments, au nombre de 64 (sans les esquilles), sont dans un mélange de cendres et de nodules de charbon. Le dépôt correspond au nettoyage du bûcher après le prélèvement des os les plus importants. D'après le diamètre mesuré au milieu d'un des fémurs, l'enfant était un âgé entre sept mois *in utero* et un mois après la naissance.

(SDL)

– *Faune*

La faune n'est représentée que par 10 restes pour un poids de 1,2 g. Deux sont dépourvus de traces d'ustion. Il s'agit d'un reste de micromammifère indéterminé et d'une esquille osseuse très probablement intrusifs. Parmi les huit restes calcinés, trois correspondent à des restes d'ovin(s) ou de caprin(s) issus de la tête et des membres.

(FP)

– *Carpologie*

Le seul reste carpologique carbonisé (cf. fig. 19) appartient à une matière organique non identifiée (cf. *infra*).

(VZM)

1.2.2 L'urne 4

Disposée dans une anfractuosité du rocher sous le caniveau sud du portique de la cour l'urne 4, très fragmentaire, est le seul témoin de ce niveau (Us 1004) qui a été complètement ôté lors des fouilles antérieures. Elle appartient au groupe B (cf. fig. 20, a).

(HA, VBR)

– *Données anthropologiques*

L'état de fragmentation de l'urne lors de sa découverte n'a pas permis d'en faire une fouille stratigraphique. Le sédiment a donc été traité en une seule fois. La quasi-totalité du contenu initial de l'urne a pu être récupérée. Elle contenait 524 fragments d'ossements humains pour un poids total de 27,5 g dont des fragments du bloc cranio-facial, d'os longs, de côtes et de vertèbres. La longueur de la *pars lateralis* droite de l'occipital (21,45 mm) correspond à un fœtus de 36-38 semaines si celui-ci n'avait pas été brûlé²¹. L'anneau tympanique n'est pas fusionné. Le sujet était donc âgé entre huit mois *in utero* et un mois après la naissance. La grosseur des ossements et la bonne représentation du squelette suggèrent qu'il s'agit d'un tri sélectif des os du défunt sur le bûcher.

(SDL)

21. FAZEKAS, KÓSA 1978. Lors de la crémation, les os brûlés se rétractent avec des taux variant entre 2 et 32 % selon les auteurs. C'est pourquoi les méthodes d'estimation de l'âge par l'observation de la maturation osseuse et des stades de calcifications dentaires sont toujours privilégiées. Les limites basses correspondent à l'âge osseux.

20. Sur le protocole, cf. *supra* n. 16.



Fig. 7 : Les stèles votives surmontant les urnes 1, 2 et 3 *in situ* de l'aire sacrée de Baal – Saturne (Us 1001) (cliché H. Abidi 2017).



Fig. 8 : L'urne 2 lors de sa découverte avec son bouchon de mortier de chaux (cliché H. Abidi 2017).

– Faune

Les os de faune sont au nombre de neuf esquilles pour un poids de 0,1 g. Hormis trois fragments d'os longs d'oiseaux indéterminés, tous les autres restes correspondent à des restes osseux non identifiables. Seule une esquille osseuse est dépourvue de traces d'ustion.

(FP)

– Carpologie

Sur les six restes carpologiques carbonisés (cf. fig. 19), cinq appartiennent à une matière organique non identifiée (cf. *infra*) et le dernier à une espèce domestique cultivée (lentille).

(VZM)

1.2.3 Les stèles et les urnes 1, 2 et 3 (Us 1001)

Plus bas, placées contre cette paroi de rocher, trois stèles étaient dressées sur une banquette stratigraphique (Us 1001), conservée sans doute comme butte-témoin par Cl. Poinssot. Deux portent un décor néopunique ; il ne reste que la partie inférieure dégrossie de la troisième (fig. 7). Ces stèles, orientées à l'est, marquaient l'emplacement de vases cinéraires placés en-dessous. L'un est complet (urne 1) et l'autre fragmentaire avec leurs sédiments et ossements brûlés (urne 2)²² ; la stèle au-dessus de l'urne 3 a disparu, sans doute enlevée lors des fouilles antérieures.

(HA, VBR)

1.2.3.1 La stèle 24-02-18-23

La stèle 24-02-18-23, inclinée vers la stèle de l'urne 1, est posée sur l'extrémité de la banquette stratigraphique conservée. Elle indiquait l'emplacement d'une urne qui a disparu lors des fouilles de Cl. Poinssot.

(HA, VBR)

Stèle anépigraphie de forme rectangulaire à sommet arrondi²³ (cf. fig. 20, c). Elle représente le signe dit de Tanit à disque humanisé par deux trous en guise d'yeux et un petit trait, en dessous, en guise de bouche. La barre horizontale se termine par deux longs appendices légèrement obliques, celui de droite est endommagé, et celui de gauche surmonté d'un petit disque. Entre ces deux appendices un disque rayonné est représenté à droite et à gauche six feuilles de laurier ou d'olivier nervurées. La feuille supérieure est légèrement éloignée. Le corps triangulaire du signe est décoré, en haut, par cinq traits horizontaux, et, en bas, probablement par une rosace très endommagée. Deux palmes encadrent le corps, à tige verticale, branches obliques et parallèles.

(SHN)



a



b



c

Fig. 9 : L'urne 2. a. Surface supérieure de R01. b. Dépôt encore en place au fond de l'urne ; c. Surface supérieure de R02 (cliché S. de Larminat).

22. La position des urnes sous les stèles est visible sur l'une des photographies publiées par Cl. Poinssot (1958, p. 66, pl. XIX).

23. Inv. 24-02-18-23 ; H. 62,5 ; L. à la base 22 ; Ép. 12,5 cm ; calcaire grisâtre.

Dougga Saturne Urne 2

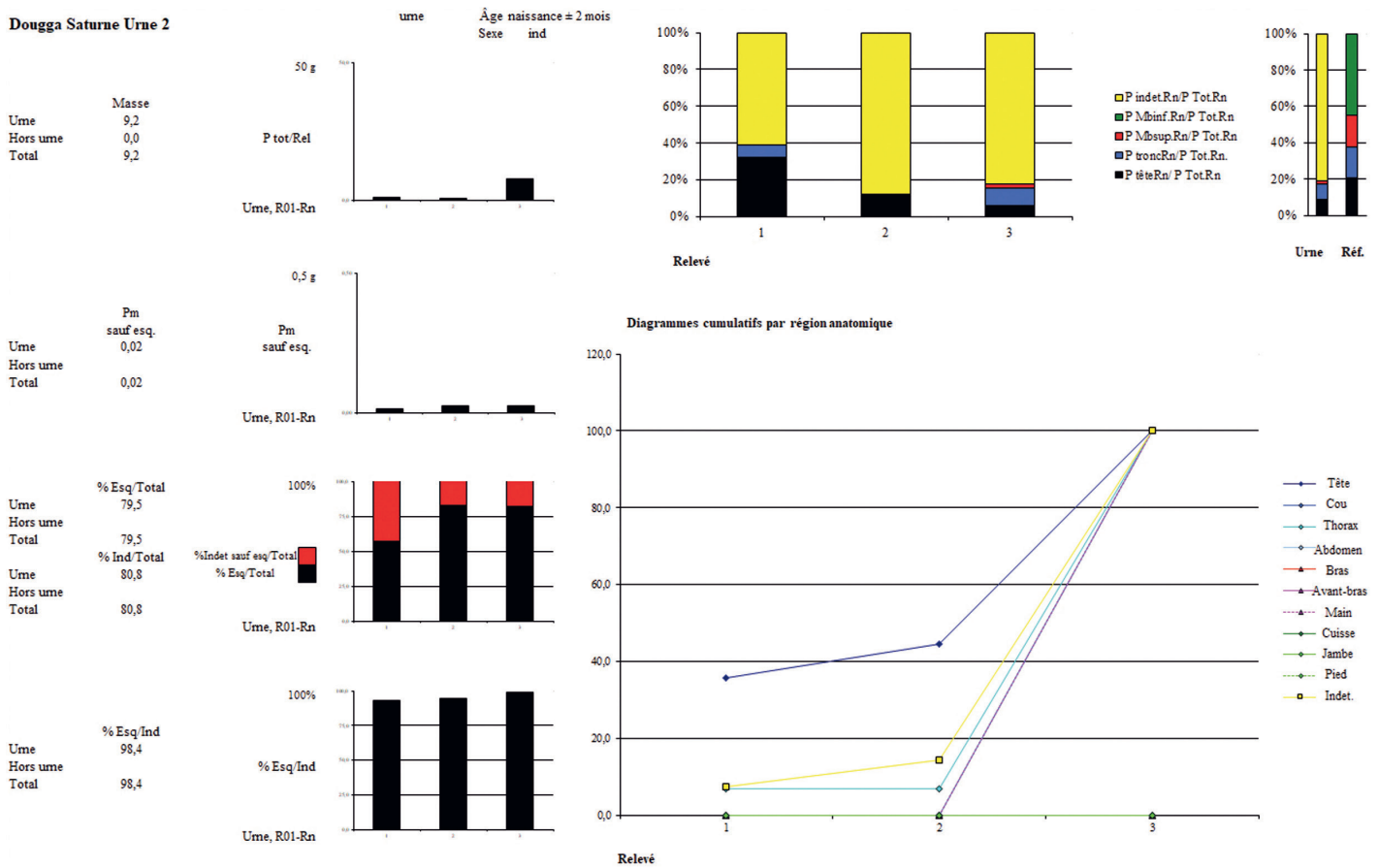


Fig. 10 : Diagrammes résumant les principales données anthropologiques de l'urne 2.

1.2.3.2 L'ensemble 2

1.2.3.2.1 La stèle

La stèle, placée à l'autre extrémité de la banquette stratigraphique n'a conservé que la partie inférieure simplement dégrossie. Elle marquait l'emplacement de l'urne 2 qui se trouvait en-dessous (fig. 7).

(HA, VBR)

1.2.3.2.2 L'urne 2

Au nord de l'urne 1, l'urne 2 était complète mais fragmentée lors de sa mise au jour, probablement écrasée par le poids de la stèle sus-jacente. Elle était initialement fermée par du mortier de chaux. Aucun contour de fosse n'a été observé, une seule pierre était placée derrière le récipient (fig. 8).

(HA, VBR)

Elle appartient au groupe B (cf. fig. 20, a) : graphiquement complète ; bord à section triangulaire, col cylindrique, cannelure au niveau de l'attache supérieure des anses, anses à deux cannelures (la deuxième peu prononcée), deux cannelures sur l'épaule, fond simple à pied annulaire ; pâte beige, abondant dégraissant de quartz arrondi moyen ; surface beige jaunâtre (inv. 1001.7).

(MB, FH, TM)

– Données anthropologiques

Seul le fond de l'urne a pu être fouillé sur 4,4 cm de hauteur en deux passes (R01 de 2,7 cm et R02 de 1,7 cm). Le reste du dépôt (R03) qui se situait au-dessus de celle-ci a été étudié en un seul bloc (fig. 9-10).

La masse totale des ossements n'atteint que 9,2 g. Le poids moyen des fragments, au nombre de 90 (sans les esquilles), est extrêmement faible (0,02 g) en raison de l'âge du sujet et comparé au poids moyen des os de l'urne 7. La fragmentation est également extrêmement importante. Aucun os n'est entier à l'exception de trois petits os (deux phalanges et un marteau) et la masse des esquilles représente 81,5 % de la masse totale (7,5 g). Seuls 19,2 % des fragments ont ainsi pu être déterminés. Il s'agit essentiellement de fragments de voûte crânienne, de dents, de vertèbres et de côtes en raison de leur morphologie et de leur structure interne qui les rendent particulièrement bien reconnaissables. La couleur des os varie du noir au gris-bleu à blanc. Le bûcher a donc au moins atteint les 600 °C. mais la crémation n'a pas été homogène.

Les quelques os identifiés ne présentent aucun doublet ni de problèmes de concordance de morphologie ou d'âge au décès. Les deux phalanges entières sont extrêmement petites (L. ph. proximale de main : 6,4 mm ; L. ph. distale de pied : 3 mm), mais ne permettent pas une estimation de l'âge faute de données de comparaison. En revanche, les stades de minéralisation des couronnes dentaires (Cr1/2 ou Cr3/4 pour la deuxième incisive supérieure déciduale ; Coc pour les molaires) correspondent à celle d'un enfant à la naissance \pm 2 mois²⁴.

Dans l'urne, les os sont mélangés à du sédiment, des charbons, des nodules de cendres et des coquilles d'escargots. Ils ne se chevauchent pas et dans le fond de l'urne (R02)

24. UBELAKER 1984.

ils sont encore moins nombreux (R01 : 0,9 g dont 0,5 g d'esquilles et 28 fragments ; R02 : 0,6 g dont 0,5 g d'esquilles et 4 fragments). La très faible masse d'ossements, leur fragmentation et la présence de nodules de cendres et de charbons suggèrent que l'urne contient les résidus d'une crémation après un premier prélèvement sélectif des os du défunt.

(SDL)

– Faune

Parmi les 71 restes de faune (soit 7,3 g d'os), quatre sont totalement dépourvus de traces de combustion dont deux os de capriné, un possible fragment de coquille d'œuf (?) et une esquille osseuse indéterminée. Les 67 restes calcinés sont pour la plupart non identifiables, seuls 22 fragments ont pu être attribués à des ovins ou des caprins. Ces éléments épars proviennent de la tête, du rachis, du gril costal, des membres et des pieds. Certaines pièces osseuses (os sésamoïdes et phalanges intermédiaires) témoignent de la présence d'au moins deux sujets appartenant vraisemblablement à des classes d'âge bien distinctes (jeune et subadulte). Tous ces indices semblent indiquer qu'il s'agit de résidus de bûcher et d'une possible collecte d'os erratiques.

(FP)

– Carpologie

Sur les 12 restes carpologiques carbonisés, cinq appartiennent à une matière organique non identifiée (cf. *infra*), cinq à une espèce domestique cultivée ou cueillie (figue) attestée sous la forme de restes de «fruit» et deux à des espèces sauvages (gaillet et mauve) présentes sous forme de graines isolées (cf. fig. 19). Les restes sont associés pour partie (R01 et R02) au dépôt d'ossements et de cendres effectué dans l'urne, qui correspond aux couches basales, fouillées sur une hauteur de quelques cm et, pour les trois-quarts d'entre eux, aux couches qui se superposent à ce niveau et dont la fouille n'a pas permis de différencier la succession. En ce qui concerne les denrées alimentaires brutes ou transformées, on n'enregistre pas de différences fondamentales entre le dépôt basal et les couches plus superficielles, pour autant que l'on puisse en juger sur un effectif aussi réduit. La seule particularité des couches supérieures réside dans une présence discrète de semences d'espèces sauvages dont la carbonisation est vraisemblablement involontaire, et est sans doute passée inaperçue en raison de leurs dimensions réduites. Elles ont abouti dans l'urne avec le prélèvement d'autres restes, ceux-ci ramassés volontairement.

(VZM)

1.2.3.2.3 Synthèse de l'ensemble 2

Un enfant décède entre 7 mois *in utero* et 2 mois après la naissance. Il est déposé avec un jeune ovin ou caprin²⁵, de la figue et du pain ou de la galette (cf. *infra*) sur un bûcher qui atteint au moins les 600 °C. Pendant la crémation de la mauve et du gaillet sont brûlés vraisemblablement de manière fortuite. La crémation n'est pas homogène. Des os, les plus gros probablement, sont prélevés sur le bûcher. Dans un second temps, les résidus du foyer comprenant les plus

petits fragments d'os, des petits charbons et de la cendre sont récupérés, puis placés dans une urne bouchée par un mortier de chaux. Une stèle qui a été brisée ultérieurement marquait l'emplacement de la cruche cinéraire.

(SDL)

1.2.3.3 L'ensemble 1

1.2.3.3.1 La stèle

La stèle 24-02-18-22 est placée entre les deux stèles précédentes sur la même banquette stratigraphique (Us 1001). Cette stèle anépigraphie est de forme quadrangulaire à sommet arrondi, richement décorée²⁶ (cf. fig. 20, **b**). Le fronton est, probablement, décoré d'un disque endommagé, mal exécuté, séparé du registre central par une ligne horizontale. Deux palmes reposent sur une rosace stylisée, à huit pétales en traits irréguliers. Cette rosace ainsi que la palme gauche sont décorées de peinture rouge. La palme droite a deux tiges dont celle de droite est légèrement gravée. Les branches sont figurées par des traits obliques parallèles. Le traçage d'une ligne horizontale est peu marqué, au-dessous de la rosace.

(SHN)

1.2.3.3.2 L'urne 1

La stèle 24-02-18-22 est associée à l'urne 1 qui se trouvait en dessous. Là aussi aucune pierre de calage ni la trace d'un creusement n'a été repérée.

(HA, VBR)

Sa panse est complète mais le col est fragmenté. L'urne d'une hauteur de 17,1 cm est remplie de sédiment et deux petits blocs de mortier de chaux ayant servi à la sceller reposent au sommet, au niveau du col. Celle-ci appartient au groupe A3 (cf. fig. 20, **a**).

(MB, FH, TM)

– Données anthropologiques

L'urne, d'une profondeur interne de 14,6 cm, a été fouillée en six passes (R01 à R06). Les os humains, d'un poids total de 41,3 g, sont très fragmentés (521 fragments sans les esquilles) mais 75,8 % d'entre eux ont pu être identifiés. Malgré la forte fragmentation, il faut noter la présence de fragments de grande taille qui ont été prélevés sur le bûcher. Le squelette est correctement représenté. D'après la fouille et les restes osseux, les vestiges conservés dans l'urne sont le résultat d'un tri sélectif sur le foyer. Il n'y a pas de discordance d'âge mais en revanche deux ulna gauches ont été recensés. Ce seul os surnuméraire peut provenir d'une crémation précédente. D'après l'état de maturation osseuse du défunt et des stades de calcification dentaire, celui-ci était âgé entre sept mois *in utero* et un mois après la naissance (petite aile du sphénoïde et anneau tympanique non soudées).

(SDL)

25. Cf. *infra*, p. 264.

26. Inv. 24-02-18-22 ; H. 56 ; L. à la base 19,5 ; Ép. 12 cm ; calcaire grisâtre.



a



b

Fig. 11 : Sous la fondation de la citerne 1 du sanctuaire de Saturne.

a. La stèle latine de Saturne (24-03-18-01, Us 1002).

b. Les urnes 7 et 6 *in situ* (Us 1005) (cliché H. Abidi 2017).



Fig. 12 : La stèle de Saturne (24-03-18-01), détail de l'inscription latine martelée (cliché H. Ben Romdhane 2017).

– Faune

La faune est représentée par 145 restes pour un poids de 5,9 g²⁷. Les os restant portent tous des traces d'ustion, dont 17 os identifiés à des restes osseux d'ovin(s) ou de caprin(s), qui proviennent de la tête, du rachis, du gril costal, des membres et des pieds. Autour de l'urne, 53 fragments osseux ont également été collectés, dont 49 sont totalement calcinés. Les 19 restes identifiés appartiennent exclusivement à des os d'ovin(s) et/ou de caprin(s) issus des différentes régions anatomiques. Ces os épars renvoient vraisemblablement à des résidus de crémation.

(FP)

– Carpologie

Sur les 24 restes carpologiques carbonisés (cf. fig. 19), vingt appartiennent à une matière organique non identifiée (cf. *infra*), trois à une espèce domestique cultivée ou cueillie (figue) et le dernier à une espèce sauvage (gaillet).

(VZM)

1.2.3.4 L'urne 3

L'urne 3 était placée dans la strate 1001, à l'est de l'urne 2 et sous une stèle qui a disparu. Aucun creusement ni pierres de calage n'ont été observés.

(HA, VBR)

Seuls étaient conservés quelques fragments non reconstituables de l'urne 3 entourés d'un sédiment cendré contenant quelques nodules de charbon et quatre micro-esquilles d'ossements (> 0,01 g) non déterminables (humains ? faune ?). La présence de cendres suggère qu'elle renfermait initialement les résidus d'un bûcher. L'urne appartient au groupe B (cf. fig. 20, a).

(MB, FH, TM)

1.2.4 La stèle et les urnes 7, 6 et 5

Du côté opposé au front de taille du rocher devant lequel les stèles marquaient l'emplacement des urnes 1, 2 et 3, et en contrebas, une stèle était posée sur la face sculptée et inscrite dans le remblai 1002 sous la fondation de la citerne 1 (fig. 11, a). Elle a dû être déplacée lors de la construction de la citerne 1.

(HA, VBR)

1.2.4.1 La stèle 24-03-18-01

– *Support* : cette stèle en calcaire grisâtre de forme quadrangulaire à fronton arrondi est richement décorée avec des traces de peinture rouge sur le champ iconographique. Elle représente une guirlande épousant la forme du sommet, supportée par les appendices du signe dit de Tanit, dépourvu du disque qui est remplacé par un taureau marchant vers la

27. Un cinquième de ces ossements n'est pas brûlé. Il s'agit principalement d'esquilles osseuses indéterminées, ainsi que des restes de microfaune (rongeur et anoure), tous vraisemblablement d'origine intrusive.

gauche, sa tête figurant en face et abaissée. Les cornes sont pointées vers le haut. Les yeux circulaires, légèrement en relief, sont disproportionnés par rapport à l'espace de la tête. Les pattes avant sont décorées de traits gravés. L'avant-train est limité par quatre traits. Le taureau est surmonté de deux rosaces, en cinq pétales nervurés, encadrant le croissant qui est pointé vers le haut et enserme une autre rosace. Les cornes sont serrées et limitées par un pédoncule aux extrémités surmontées par deux lotus à trois pétales nervurés. Sur la pointe de la stèle, une grande rosace comprend cinq pétales cernés chacun d'un double trait. Toutes les rosaces sont décorées au centre par des boutons en relief avec des trous percés. Le triangle du signe dit de Tanit est encadré par deux lotus à trois pétales et à courts pédoncules sortant de la partie inférieure de la barre. À l'intérieur du triangle, un bélier marche vers la gauche à cou grossièrement allongé supportant une tête tournée vers la droite (cf. fig. 21, e).

(SHN)

– *Dimensions* : H. 80 ; L. 23,5 ; Ép. 17,7.

– *Champ épigraphique* : le registre inférieur comprend un cartouche en queue d'aronde dans lequel est gravée une inscription de trois lignes, totalement martelée (fig. 12). H. 11,5 ; L. 16 ; Hl. 2,5 cm.

– *Conditions de découverte* : sous la cour du sanctuaire de Saturne, sondage 1, dans le remblai 1002, sous les fondations de la citerne 1, posée sur la face sculptée et inscrite (fig. 11, a). Octobre 2017. Inv. 24-03-18-01.

– *Datation* : I^{er}-II^e siècles (d'après le contexte archéologique ; avant la reconstruction du temple de Saturne en 195).

[[LC[...]]VS]]

[[MFCE[....]]VS]]

[[VSLM]]

L(ucius) C[...]]us / M(arci) f(ilius) Ce[....]]us / u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).

Les vestiges des lettres qui ont pu être déchiffrées laissent penser à une formule très réduite, comparable à celle qu'on retrouve sur la majorité des *ex voto* de ce sanctuaire²⁸. Le texte indiquait le nom du dédicant suivi de la formule finale habituelle (*u.s.l.m.*). On restitue aux deux premières lignes le nom du dédicant ; pas de solution pour le gentilice ni pour le *cognomen*.

Le martelage, bien que non systématique, a fait disparaître l'essentiel du texte. Il étonne, même s'il est attesté ailleurs²⁹, comme s'il visait le nom du personnage. Le martelage des noms des personnes de l'horizon local qui rappelle la *damnatio memoriae* des empereurs n'est pas inconnue dans les villes romaines. À Dougga même, deux cas de martelage des noms de notables locaux sont connus

par des inscriptions³⁰. Par ailleurs, nous signalons une autre stèle inédite provenant des anciennes fouilles³¹ dans laquelle on a sélectionné pour cette action de martelage une partie du champ épigraphique qui abritait, fort probablement, le nom du dédicant.

(HBR)

1.2.4.2 Les urnes 7, 6 et 5

Cette stèle recouvrait, sous quelques centimètres de terre, deux vases cinéraires complets qui étaient fermés par un fragment de tuile (urne 7) ou par un bouchon en terre cuite (urne 6, fig. 11, b) ; un autre vase fragmentaire (urne 5) était placé non loin. Il est difficile de savoir où cette stèle était positionnée à l'origine et si elle marquait l'emplacement du vase 6 ou 7, d'un autre vase placé ailleurs dans l'aire. Plusieurs pierres apparaissaient mais aucune trace de fosse, ni de pierre de calage n'étaient repérable autour des vases. Cette couche (Us 1005) appartient à une stratigraphie en place qui sera ultérieurement fouillée.

(HA, VBR)

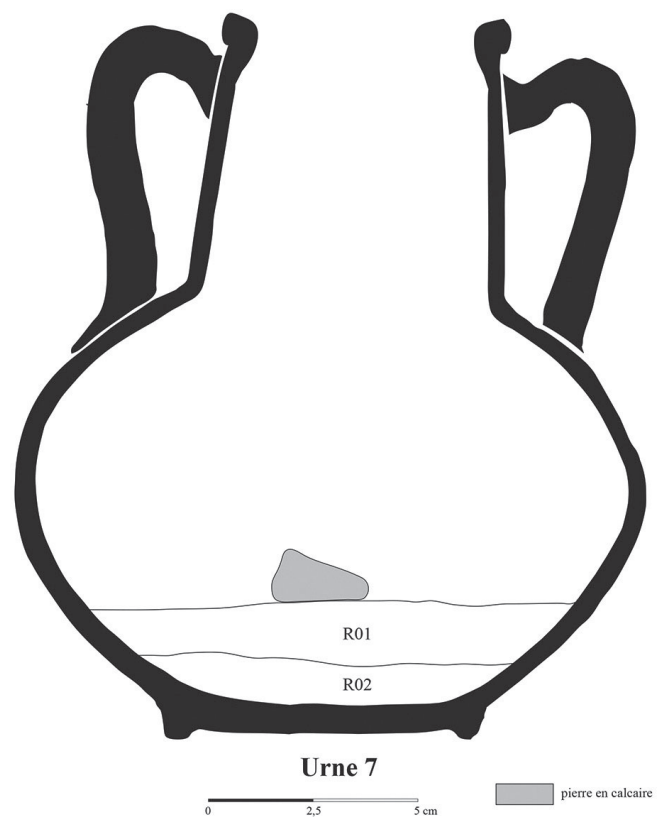


Fig. 13 : La stratigraphie du comblement de l'urne 7 (relevé et dessin S. de Larminat, M. Bonifay).

28. LE GLAY 1961, p. 218-219 n° 13, 17, 21-22 ; SAINT-AMANS 2004, p. 354-357 n° 89-103.

29. D'autres cas de martelage dans la partie de la stèle réservée au décor sont connus. Nous donnons, à titre d'exemple, le cas d'une stèle néopunique de Téboursook, voir FANTAR 1975, p. 417, n° 30.

30. *Gabinius Octavius* (CIL VIII, 26624 = DFH, 53 et CIL VIII, 26698 = DFH, 54) et un anonyme (CIL, VIII, 26625 = ILTun, 1438 = DFH, 128).

31. Dougga, réserves, étude en cours.



Fig. 14 : Surfaces supérieures des passes de fouille de l'urne 7.
 a. R01 après enlèvement de la tuile *in situ*.
 b. R02, vue depuis le haut du col
 (clichés Y. Sghaïer, S. de Larminat).

1.2.4.2.1 L'urne 7

L'urne 7, haute de 17,2 cm, est complète et fermée par un fragment de *tegula* qui a fortement limité l'infiltration de sédiment à l'intérieur de celle-ci. Elle appartient au groupe A1 (cf. fig. 20, a) : bord quadrangulaire, col tronconique, panse globulaire grossièrement biconique, fond simple à pied annulaire ; anses à deux cannelures ; trois fines cannelures irrégulières sur le bas de la panse ; pâte orange rosé clair, matrice granuleuse, dégraissant abondant de quartz arrondi moyen ; surface beige, traces orangées ; fabrication peu soignée : axe penché, fond fendu à la cuisson.

(MB, FH, TM)

– Données anthropologiques

D'une profondeur interne de 16 cm, seul le fond de la panse de la cruche était rempli sur 2,5 cm. Son contenu a donc été fouillé en deux passes : la première (R01) entre 1 cm et 1,5 cm, la seconde (R02) d'1 cm d'épaisseur (fig. 13).

Les deux passes de démontage présentent des différences notables (fig. 14). La partie supérieure du dépôt (R01) contenait les plus gros fragments d'os avec un peu de sédiment d'infiltration (29,9 g et 132 fragments). Plusieurs éléments présentent des concrétions. Au fond de l'urne, les ossements sont plus petits (9 g et 90 fragments) et mélangés à du sédiment plus induré contenant de petits nodules de charbons. Il s'agit majoritairement d'éléments de la tête et, à l'exception de la face médiale du pétreux droit, aucun os n'est concrétionné. Il faut également noter la présence d'une petite pierre de calcaire (23,2 x 17,5 x 12,5 mm) au milieu du sommet du dépôt (fig. 13). Il n'est pas certain qu'il s'agisse d'un élément intrusif en raison de la fermeture quasi hermétique de l'urne. Des escargots (9 entiers en R01 et 12 en R02) se sont en revanche introduits dans l'urne.

La masse totale des ossements humains atteint 39 g. Le poids moyen des fragments, au nombre de 222 (sans les esquilles), est évidemment très faible (0,17 g) en raison de l'âge du sujet. En revanche, la fragmentation est peu importante comme le prouve la présence de nombreux os entiers (pétreux ; zygomatique, grande aile du sphénoïde et ulna gauches ; tibia droit), complets mais en deux ou trois fragments (humérus et fémur gauches ; *pars lateralis* et radius droits) ou quasi complets (les parties squameuses des temporaux, côtes ; humérus, clavicule et tibia droits ; *pars lateralis* et pubis gauches) (fig. 15, a-b). Cette conservation et la très faible masse d'esquilles (0,9 g) ont permis une excellente identification des vestiges (97 %). La tête est bien représentée avec l'indice pondéral le plus élevé (52,9) ainsi que les membres inférieurs (22,7) et supérieurs (14,8) malgré l'absence de la mandibule et des éléments des mains et des pieds. En revanche, le tronc est particulièrement sous-représenté (6,6). En effet, à l'exception des côtes, aucun fragment de vertèbres n'a été identifié (fig. 16).

Il n'y a aucun doublet ni de problèmes de concordance de morphologie ou d'âge au décès. Les os appartiennent à un seul sujet immature. Les pétreux, le radius droit (L. 57,6 mm) ainsi que l'ulna (59,3 mm), le fémur (74,2 mm) et le tibia (61,6 mm) gauches ont subi une faible distorsion mais sans aucun doute une rétractation. Ces longueurs correspondent à celles d'un fœtus non brûlé de 40 semaines³² et de $39,1 \pm 3,3$ sa³³. La première molaire déciduale supérieure gauche dont la couronne est à moitié minéralisée correspond à un enfant à la naissance ± 2 mois³⁴. L'anneau tympanique n'est pas encore fusionné, donc l'enfant est âgé de moins d'un mois après la naissance³⁵. Le sujet est donc un périnatal décédé après une grossesse à terme, entre la naissance et un mois.

32. FAZEKAS, KÓSA 1978.

33. ADALIAN *et alii* 2006.

34. UBELAKER 1984.

35. SCHAEFER *et alii* 2009.

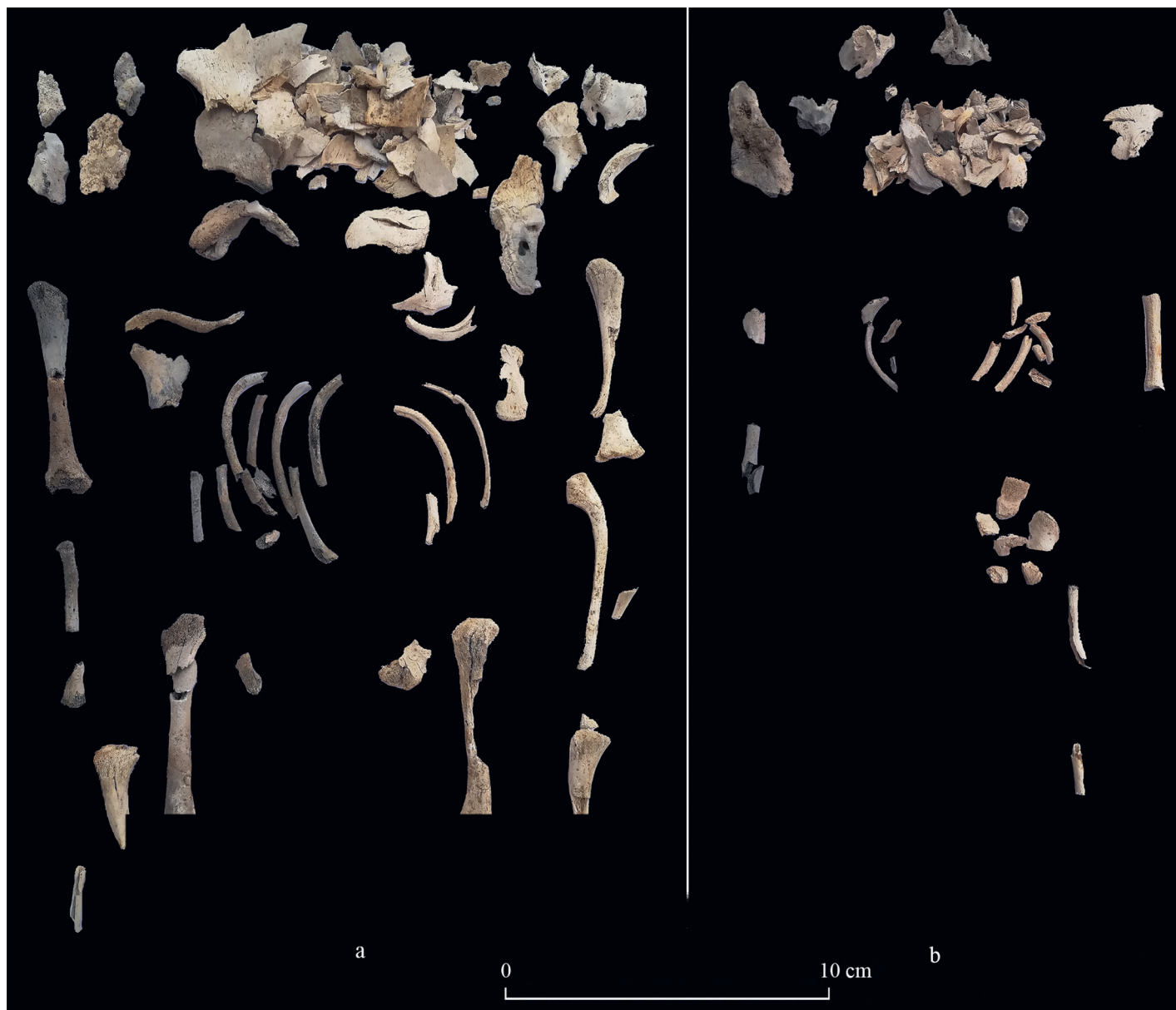


Fig. 15 : Ossements brûlés de l'urne 7. a. Passe R01. b. Passe R02 (cliché S. de Larminat).

La couleur des os varie entre le gris, gris-bleu, jaune et blanc. Le bûcher a donc au moins atteint les 600 °C, mais la crémation n'a pas été homogène. Le côté droit du corps a moins chauffé car, à l'exception du tibia, tous les os de cette partie du corps présentent une couleur gris/gris-bleu (fig. 15, a-b). Le germe dentaire gauche est de la même couleur car il a été protégé par le maxillaire. La faible fragmentation des os et cette différence nette de la température de chauffe entre les deux côtés du corps indiquent que le bûcher n'a pas ou très peu été conduit. Quelques fragments de voûte crânienne et celui de la fibula droite ont été teintés d'orangé par des résidus organiques. La présence de très nombreux gros fragments, la bonne représentation du squelette et la masse importante d'ossements correspondent à un prélèvement sélectif des os du défunt sur le bûcher.

(SDL)

– Faune

Les rares os de faune brûlés (six restes pour un poids de 0,6 g) renvoient à un fragment d'os frontal d'ovin ou de caprin subadulte, ainsi que des esquilles osseuses indéterminées.

(FP)

– Carpologie

Les six restes carpologiques carbonisés (cf. fig. 19) appartiennent à une matière organique non identifiée (cf. *infra*). Seule une analyse histologique (micro-anatomie), au microscope électronique à balayage, permettrait d'établir avec certitude qu'il s'agit bien d'un produit céréalier. Ces restes ont été découverts au fond d'une urne complète, protégée par un élément faisant office de couvercle ; ils ne résultent donc pas d'infiltrations mais sont réellement liés aux résidus de crémation. Bien que les restes osseux découverts dans les deux couches qui constituent le dépôt à la base de l'urne se différencient dans leur calibre d'un niveau à l'autre, l'étude

Dougga Saturne - Urne 7

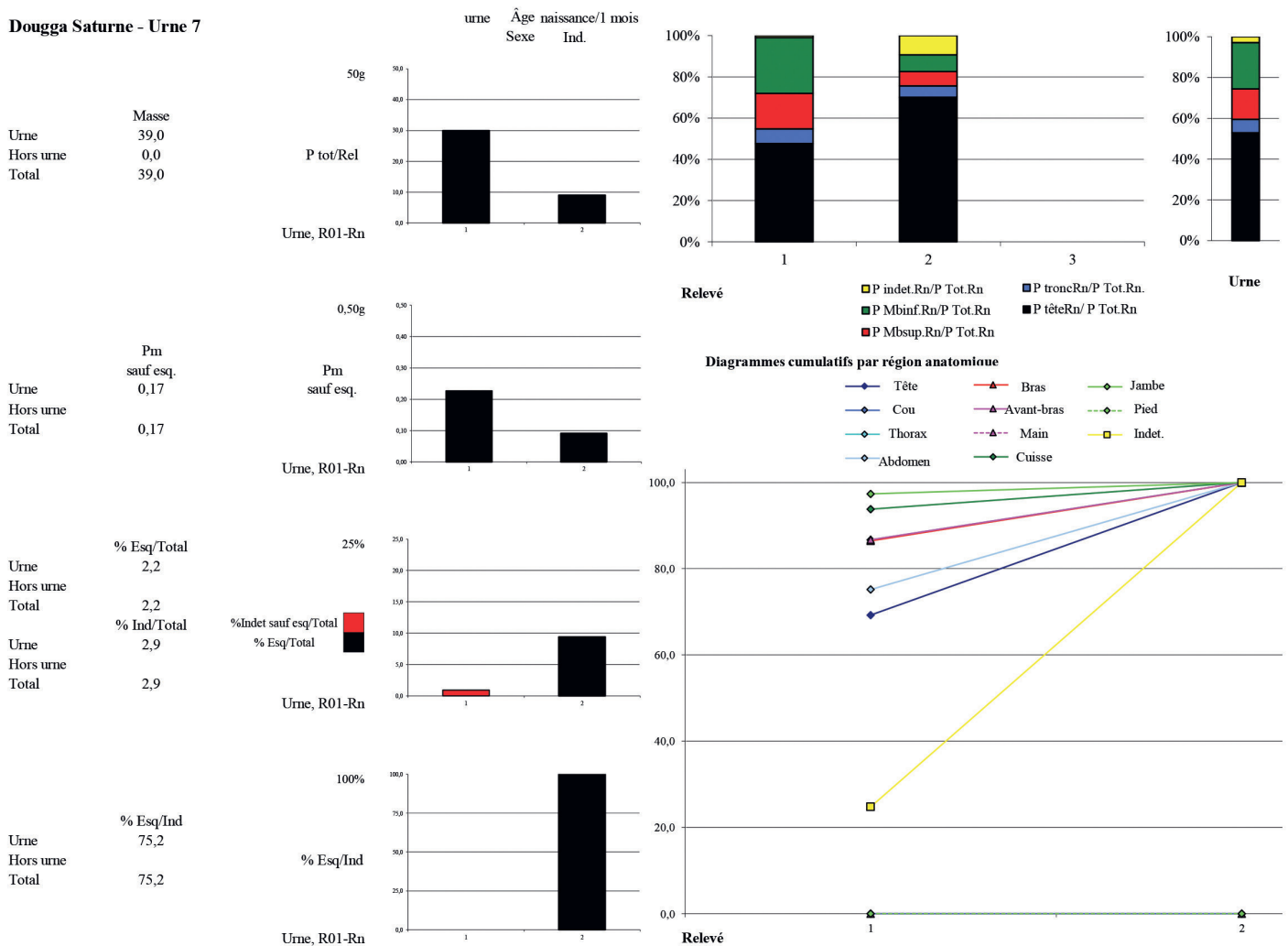


Fig. 16 : Diagrammes résumant les principales données anthropologiques de l'urne 7.

anthropologique permet de les rapporter à un seul sujet et donc à un seul épisode de crémation. Les restes de pain/galette ou plus prudemment de matière organique constituent ainsi le reliquat d'un produit déposé sur le bûcher funéraire et recueilli avec les vestiges du défunt.

(VZM)

– Synthèse de l'urne 7

Un enfant à terme décède à la naissance ou dans le mois qui suit. Il est déposé avec du pain ou de la galette sur un bûcher qui atteint au moins les 600 °C, mais le côté droit de son corps subit une chaleur moins intense. Le feu n'est pas ou très peu conduit et ainsi les os se fragmentent peu. Après leur refroidissement, ils sont en grande partie récupérés mais les plus petits fragments (main, pied, vertèbres), probablement tombés au fond du bûcher et mélangés à la cendre sont laissés en place. On dépose l'ensemble dans un vase, une petite pierre est peut-être placée à l'intérieur, puis la cruche est fermée par un fragment de *tegula*. Lors du trajet et au cours du temps, les petits os percolent au fond de l'urne ainsi que les nodules de charbon et la cendre qui étaient restés accrochés aux os. Des concrétions se déposent sur les os du niveau supérieur et un fin sédiment ainsi que des escargots s'infiltrèrent dans l'urne. La stèle votive de Saturne a sans doute été déplacée lors de la construction de la citerne 1 qui a

détruit la majeure partie de l'aire sacrée. Elle a été renversée sur sa face décorée et a ainsi recouvert les urnes 7 et 6. Elle provient sans doute d'un niveau supérieur de l'aire sacrée.

(SDL)

1.2.4.2.2 L'urne 6

L'urne 6 est intacte et fermée par un bouchon circulaire découpé dans une panse d'amphore (fig. 11, b). Elle appartient au groupe A1 (cf. fig. 20 a).

(MB, FH, TM)

– Données anthropologiques

D'une profondeur interne de 15 cm, seul le fond de la panse était rempli sur 2,5 cm. Son contenu a donc été fouillé en deux passes. La première, d'un centimètre (R01), contenait 5 g et 36 fragments d'os et un peu de sédiment avec des nodules de charbons et quelques petits escargots. La seconde couche (R02) était plus compacte avec des ossements en plus grand nombre (10,2 g et 62 fragments).

La masse totale des ossements est de 15,2 g. Ceux-ci sont au nombre de 100 et 98 d'entre eux ont pu être déterminés. La partie squameuse du temporal gauche n'est pas soudée avec le pétreux, l'enfant était donc âgé de moins d'un mois après la naissance. Les différentes mesures prises sur les

os indiquent que l'enfant était âgé entre 28 et 40 semaines *in utero*. Il s'agit donc d'un enfant entre sept mois *in utero* et un mois après la naissance. Les esquilles sont peu nombreuses et les fragments sont finalement assez gros. Malgré la faible masse des restes humains, le contenu correspond au prélèvement du squelette sur le bûcher.

(SDL)

– Faune

Les restes de faune ne sont attestés que par 17 fragments d'os calcinés (soit 0,5 g), dont un fragment d'émail dentaire et deux restes de côtes attribuables d'un ovin/caprin, quatre esquilles d'os longs d'oiseaux et dix fragments indéterminés.

(FP)

– Carpologie

Les deux restes carpologiques carbonisés (cf. fig. 19) appartiennent à une matière organique non identifiée.

(VZM)

1.2.4.2.3 L'urne 5

Placée entre plusieurs pierres de différents modules, l'urne 5 était complète mais fragmentée et non scellée lors de sa découverte, appartient au groupe A2 (cf. fig. 20, a).

(MB, FH, TM)

– Données anthropologiques

Le sédiment a été traité en une seule fois mais il correspond à la totalité du contenu de l'urne. Il contenait 15,4 g d'ossements humains sous la forme de 271 fragments (sans les esquilles) dont de nombreux fragments crâniens, de côtes, d'os longs et de vertèbres. Un jeton en os, chauffé donc déposé sur le bûcher, complétait le contenu. La longueur du pétreux droit (36,47 mm) correspond à un fœtus de 38 semaines³⁶. L'anneau tympanique n'est pas soudé, donc l'enfant n'était pas âgé de plus d'un mois. La grosseur des ossements et la bonne représentation du squelette suggèrent qu'il s'agit du prélèvement de l'enfant sur le bûcher.

(SDL)

– Faune

74 restes de faune pour un poids de 5,8 g proviennent du comblement de l'urne. La majorité de ces os sont calcinés et seuls huit restes sont dépourvus de traces d'ustion. Les os non brûlés correspondent à deux os de rongeurs et des esquilles indéterminées probablement d'origine intrusive. Parmi les 66 restes calcinés, douze renvoient à des fragments osseux d'ovin(s) et/ou de caprin(s) issus de la tête, du rachis, des membres et des pieds. Les os des membres sont notamment représentés par une extrémité proximale non épiphysée de radius appartenant à un individu âgé de moins de huit mois³⁷.

(FP)

– Carpologie

Parmi les 37 restes carpologiques carbonisés (cf. fig. 19), 36 appartiennent à une matière organique non identifiée (cf. *supra*) et le dernier à une espèce domestique cultivée ou cueillie (figue).

(VZM)

2. UNE NOUVELLE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE DE L'AIRE SACRÉE DE DOUGGA

Les analyses et les études de ces nouveaux dépôts renouvellent la documentation du sanctuaire de Baal Hammon – Saturne de Dougga et les premiers résultats apportent des éléments de réponse, encore partiels, aux débats en cours³⁸.

2.1 LA CRÉMATION DES PÉRINATAUX DANS L'AIRE SACRÉE

Les individus dont les restes brûlés ont été déposés dans le sanctuaire sont des périnataux entre sept mois *in utero* et deux mois après la naissance. Aucune trace pouvant être liée à un geste ayant donné la mort n'a été observée sur les ossements.

La présence d'un os surnuméraire dans l'urne 1 permet de supposer que les bûchers étaient installés au même endroit ou à proximité des précédents. Ils atteignent tous la température d'au moins 600°C, mais la crémation est peu conduite donc des os ou certaines parties du corps subissent parfois des chaleurs moins intenses. Le fragment de terre rubéfiée présent dans l'urne 9 et les espèces sauvages carbonisées (gaillet et graine de mauve) suggèrent, sans doute, un bûcher placé à même le sol (sol rubéfié et espèces à proximité brûlées), mais les indices sont minces. Ces espèces peuvent avoir été apportées avec le bois de chauffe et la terre provenir d'un autre endroit (couverture pour la mise en place d'une crémation à l'étouffée par exemple).

Avec le corps du défunt, de la faune, des végétaux et des préparations culinaires de type galette/pain (voir ci-dessous) sont parfois mis sur le bûcher. Le seul objet déposé puis prélevé est un jeton en os (urne 5). Si d'autres matériels ont été posés, ils ont soigneusement été laissés de côté lors du prélèvement des os.

Après la crémation, deux types de prélèvement sont réalisés. Tout d'abord le ramassage des ossements les plus gros associés à des petits fragments sans préférence visible pour une partie du corps ou dans un ordre préférentiel (urnes 1, 4, 5, 6, 7 et 9). Si du mobilier avait été placé sur le bûcher, celui-ci n'est pas prélevé à l'exception des ossements de faune qui ne sont plus distinguables. Il ne semble pas que les ossements étaient lavés car ils sont toujours accompagnés de petits nodules de charbons et de cendres. Le prélèvement n'est pas exhaustif et la masse osseuse oscille entre 12,2 g et 41,3 g. Dans un second temps, les résidus du bûcher composés de cendres, de micro-charbons, de petits fragments d'os et d'esquilles peuvent être rassemblés et placés dans une cruche (urnes 2, 8 et peut-être 3). L'absence de matériel et de gros fragments de charbons dans ce deuxième type de dépôt suppose un tri préalable dans le cas où ils étaient présents sur le bûcher après la crémation ; le poids des ossements est très faible (3,1 et 9,2 g). Ces urnes sont également déposées dans le sanctuaire, dans les mêmes zones et dans les mêmes couches que celles contenant le tri sélectif des os. La prochaine étape de l'étude consistera à

36. FAZEKAS, KÓSA 1978.

37. BARONE 1986, p. 76.

38. Voir en particulier les contributions dans *Tophet* 2013.

tester des compatibilités ou collage entre les os de ces deux types de prélèvement. Dans tous les cas, avant que l'urne ne soit déposée dans le sanctuaire, son col est à chaque fois bouché dans le but de le rendre hermétique, par un mortier de chaux ou par un couvercle découpé en terre cuite. En fonction du bouchon et de la fissuration de la cruche, du sédiment s'infiltré en quantité plus ou moins importante ainsi que des escargots dont il subsiste les coquilles non brûlées. Leur identification apporterait des éléments de réponse sur leur présence en nombre plus ou moins important. Les urnes sont placées verticalement à l'exception de la 9 qui fut redressée dans un second temps.

À partir de la fouille stratigraphique de la dizaine d'urnes provenant de l'aire sacrée de Baal Hammon – Saturne et de l'étude pluridisciplinaire préliminaire de leur contenu, le déroulement des pratiques et des rituels qui ont été réalisés à Dougga, de la mise en place du bûcher au dépôt des urnes dans le sanctuaire, peut être précisé. En revanche, l'épineuse question de l'état de l'enfant au début de la célébration, mort-né ou vivant pour être sacrifié³⁹, ne peut se résoudre sur la simple base des études anthropologiques qui ont été menées. En effet, tous les os ont été examinés avec attention et aucun ne porte de traces d'outils ayant pu causer la mort de l'enfant. Cependant cette absence ne peut seule écarter l'hypothèse d'une mise à mort. Le regard se porte alors sur l'âge des enfants dont les méthodes d'estimation pour les plus jeunes sont au centre des débats⁴⁰ car prouver la présence de fœtus et de mort-nés permettrait d'affirmer que des enfants n'étaient pas sacrifiés. Tous les résultats sont toutefois soumis aux écarts-types inhérents aux méthodes construites à partir de collections d'individus qui possèdent leurs propres caractères morphologiques mais également aux variations intra et inter-populationnelles dont on ne sait si elles sont constantes dans le temps. Dans le cas des crémations, l'action du feu qui entraîne une rétraction de l'os et des déformations limite d'autant plus une estimation fine de l'âge. Il est donc quasi impossible⁴¹, avec les méthodes actuelles, de distinguer des fœtus et des mort-nés parmi des enfants qui auraient survécu, même quelques heures ou quelques jours. À Dougga, les individus dont les restes brûlés ont été déposés dans l'aire sacrée, ont été estimés âgés entre 7 mois *in utero* et 2 mois après la naissance en privilégiant les méthodes qui dépendent le moins des variations dues aux conditions de vie et à l'action du feu⁴² et on ne peut donc trancher sur leur condition de

39. Bien que Tertullien y fasse référence dans son *Apologétique* (IX, 2-5), la question des sacrifices d'enfants dans les sanctuaires de Saturne et par conséquent les liens entre ces sanctuaires et les tophets puniques se sont intensifiés après la découverte des restes brûlés d'enfants en bas-âge dans les urnes du sanctuaire d'Henchir El-Hami (Henchir El-Hami 2007).

40. Voir le récent débat sur l'âge des enfants du tophet de Carthage entre SCHWARTZ *et alii* (2010, 2012, 2017) et SMITH *et alii* (2011, 2013). Lire aussi l'article de synthèse de V. Melchiorri (2013).

41. LARMINAT 2018.

42. Voir *supra* note 21. La limite basse de l'âge correspond au seuil de viabilité établi à 30-32 semaines d'aménorrhée pour l'Antiquité au lieu des 22 semaines d'aménorrhée actuelles recommandées par l'OMS. Elle ne permet donc pas de statuer sur l'état de l'enfant à sa naissance.

nouveau-né ou mort-né. Quoi qu'il en soit, ces résultats correspondent à ceux issus des analyses réalisées dans les autres sanctuaires de Baal Hammon – Saturne fouillés récemment⁴³ même si aucun enfant, dans notre corpus, certes limité, n'atteint l'âge des 6 mois. Alors, s'agit-il d'un lieu de culte pour sacrifice d'enfants ou d'une nécropole réservée aux très jeunes défunts ? La réponse à cette question doit résulter d'une analyse interprétative pluridisciplinaire sans *a priori* idéologique comme l'a encore rappelé récemment P. Xella⁴⁴ et elle dépasse les limites de ces résultats préliminaires. Il est cependant certain que la définition de ces espaces consacrés est bien plus complexe que ces deux possibilités comme les rites qui y étaient réalisés notamment en raison des sentiments que générerait la perte, naturelle ou non, d'un enfant⁴⁵.

Comme l'anthropologie ne peut répondre à la question du sacrifice, deux points sont actuellement discutés par les chercheurs pour argumenter leur prise de position : la chronologie des dépôts entre l'urne et la stèle votive qui, si elle n'est pas contemporaine, peut expliquer le caractère votif de la stèle associée à un enfant décédé naturellement ; la présence ou non d'enfants en bas-âge dans les espaces funéraires contemporains et à proximité de ces sanctuaires qui appuierait ou non la thèse du sacrifice. Bien que restreint, le corpus des urnes de Dougga apporte quelques éléments de discussion, notamment grâce à la fouille stratigraphique de celles-ci. En effet, la situation des os dans l'urne 9 ne peut être due qu'à un déplacement secondaire de celle-ci, après l'infiltration de sédiment à l'intérieur de celle-ci, au sein de la même fosse ou d'une fosse à une autre. L'emplacement de l'urne n'est donc pas inamovible⁴⁶ et son déplacement dans le cadre d'un dépôt secondaire du récipient peut être envisagé. Quant au second point, à Dougga, le profil démographique de la population présente dans les espaces funéraires contemporains de l'utilisation de l'aire sacrée, c'est-à-dire entre le II^e s. av. et le I^{er} s. apr. J.-C., est encore très peu documenté. La reprise de la fouille de la bazina 55 apporte quelques éléments de réponse pour les deux derniers siècles avant notre ère avec le recensement de quelques périnataux et de très jeunes enfants dont les âges doivent encore être affinés⁴⁷. Aux deux siècles suivants, aucune sépulture de fœtus ou périnatal n'a pour l'instant été documentée et le plus jeune enfant mentionné sur une épitaphe est Q. Aemilius Crescentianus, décédé à l'âge de 4 mois⁴⁸. Dans les nécropoles romaines d'Afrique proconsulaire, les fœtus et périnataux sont majoritairement inhumés dans des contenants spécifiques mais ils peuvent parfois être brûlés contrairement à ce que préconisaient

Le sexe des enfants n'a pas été déterminé car à ce jour, les méthodes d'estimation pour cette classe d'âge ne donnent pas une fiabilité à 95 %, d'autant plus sur des os déformés.

43. Par exemple celui d'Henchir El-Hami (Henchir El-Hami 2007: voir en particulier BÉDOUI, OUESLATI 2007, p. 453) et d'Althiburos (KALLALA *et alii* 2018, p. 132).

44. XELLA 2013 ; Tophet 2013 ; XELLA *et alii* 2013 ; XELLA 2017.

45. XELLA 2017 ; LARMINAT 2018.

46. Contrairement à ce que P. Xella (2017, p. 347) énonce comme étant « un point incontestable ».

47. Cf. AOUNALLAH *et alii* 2020a, p. 195, 201, fig. 20.

48. *ILAFr*, 588 = *MAD*, 41.

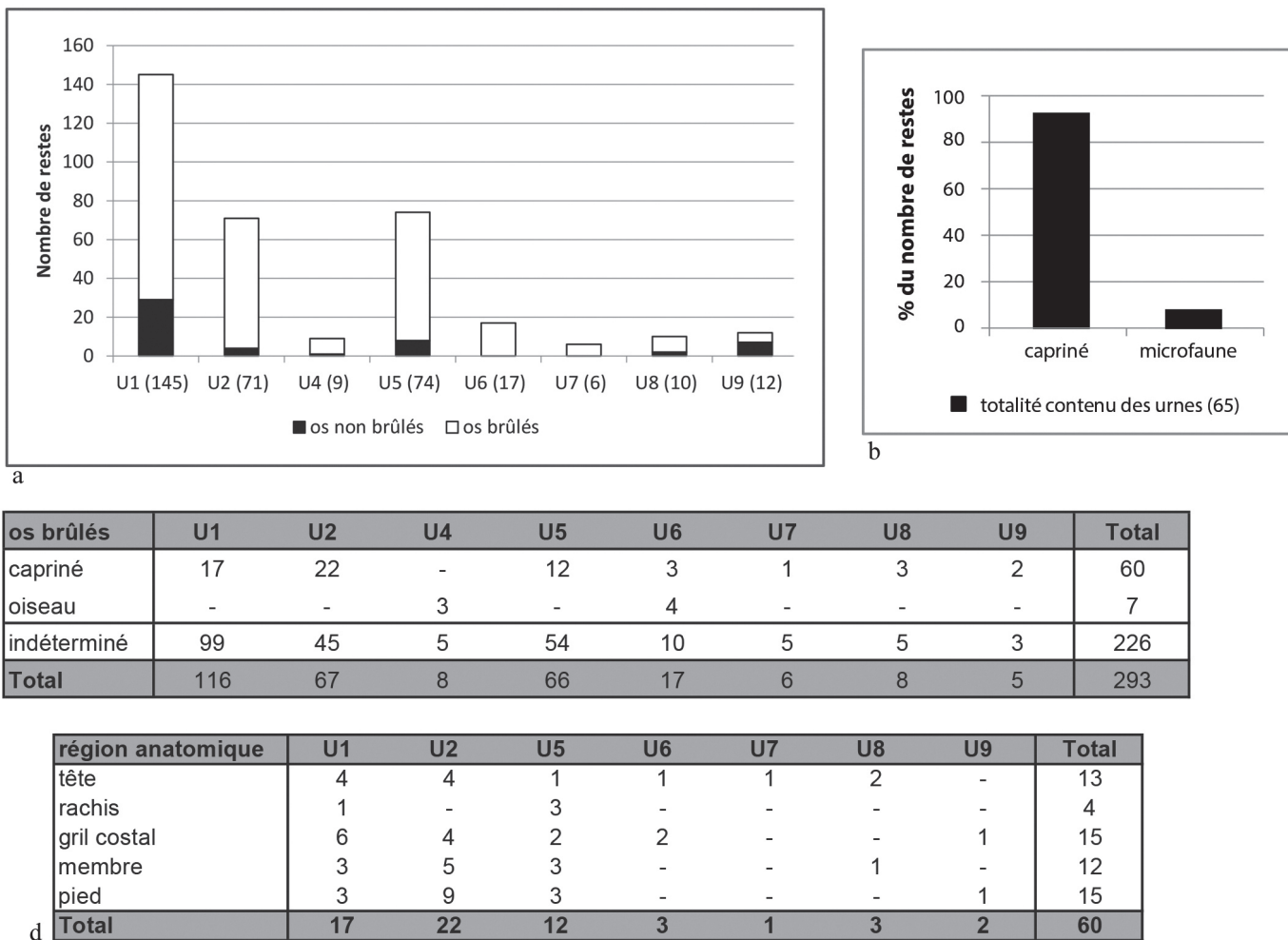


Fig. 17 : Faune des urnes de l'aire sacrée. **a.** Nombre de restes contenu dans chaque urne. **b.** Fréquence des restes des différents taxons mis en évidence dans la totalité des urnes 1 à 9 (état 2019). **c.** Fréquence des taxons dans les urnes votives. **d.** Distribution anatomique des os brûlés de caprinés dans les urnes 1 à 9.

Plinie l'Ancien et Juvénal de peur de ne plus avoir de restes à ensevelir⁴⁹. Quoiqu'il en soit, le constat est le même, ils sont en faible nombre dans les espaces funéraires par rapport à ce qu'ils devraient être⁵⁰. Si la présence de périnataux dans les nécropoles confirme que tous les enfants de cet âge n'étaient pas admis dans les aires sacrées de Baal Hammon – Saturne, le dépôt d'un grand nombre d'entre eux dans ces dernières assurerait d'être conforme, ou de se rapprocher des courbes de mortalité mais il est pour l'instant difficile d'établir les critères de sélection qui ont conduit au choix définitif du lieu de dépôt du corps. En revanche, d'un point de vue démographique, la mise en évidence de deux types de dépôts dans le sanctuaire de Dougga, résidus de bûcher et ramassage sélectif sur celui-ci, amène à réfléchir sur la validité des chiffres évoqués relatifs au nombre d'enfants présents dans ces espaces. Si le nombre de NMI par urne n'est pas à mettre en doute, la possible présence des restes d'un même enfant au sein de deux urnes peut modifier le NMI par sanctuaire.

La gestion des résidus de bûcher et leur statut⁵¹ doivent continuer à être pris en compte⁵² lors des études sur ces aires sacrées notamment par la fouille stratigraphique des urnes et l'analyse complète des ossements, sans s'arrêter à la seule estimation de l'âge de l'enfant et le nombre d'individus par urne. Il est certain que l'anthropologie ne peut résoudre à elle seule toutes les questions posées par la présence de ces enfants dans ces sanctuaires, mais une caractérisation précise des gestes réalisés autour du corps de ces jeunes défunts et la multiplication des fouilles stratigraphiques sur le terrain et des urnes en laboratoire ne peuvent qu'apporter de nouveaux éléments de réflexion.

(SDL)

2.2 LA FAUNE ASSOCIÉE AUX CRÉMATIONS DE PÉRINATAUX

Les urnes étudiées ont toutes livré des restes de faune en quantité variable compris entre 6 et 145 fragments osseux (fig. 17, a). Ces vestiges fauniques sont majoritairement brûlés, action qui se traduit par un aspect des os très blancs,

49. Plin., *nat.*, 7, 68 ; Juv., 15, 139-140. Pour plus d'indications, voir LARMINAT 2016, 2018.

50. LARMINAT 2018.

51. Sur ces nouvelles questions, voir par exemple LE GOFF, LARMINAT, BEL 2017.

52. Henchir El-Hami 2007, p. 61.

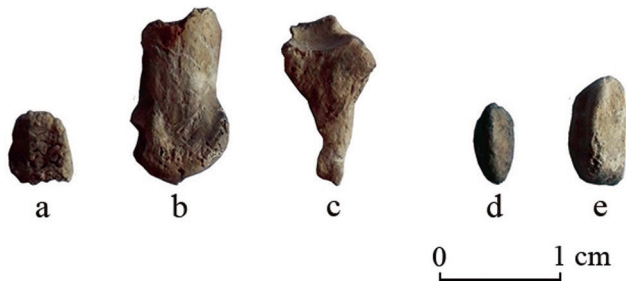


Fig. 18 : Faune de l'urne 2 : phalanges intermédiaires d'un jeune (a) et d'un capriné plus âgé (b-c) ; os sésamoïdes d'un jeune capriné (d) et d'un sujet plus âgé (e), (cliché F. Poupon).

parfois gris-bleutés ou blanc-bleutés. Ces différences de couleurs dépendent du degré de cuisson atteint pendant la crémation. Les os gris ou blanc-bleutés renvoient à des températures supérieures à 600 °C et les os blancs à des températures supérieures à 900 °C⁵³. Le degré élevé de combustion fait que les ossements sont extrêmement fragmentés et donc difficilement identifiables pour la plupart d'entre eux. Parmi ces restes, la présence de quelques esquilles d'os indéterminés (urnes 1, 2, 4, 5 et 8) et de rares fragments osseux d'ovins ou de caprins non brûlés (deux fragments dans l'urne 2) indique qu'il est possible que quelques os aient pu s'y infiltrer au même titre que les nombreux gastéropodes terrestres mis en évidence lors du tamisage des sédiments contenus dans les cruches⁵⁴.

Hormis la présence anecdotique de sept fragments osseux d'oiseau(x) (urnes 4 et 6), les os brûlés identifiés renvoient principalement à des restes de caprinés⁵⁵, soit 90 % des restes déterminés sur la totalité du contenu des urnes (fig. 17, b-c). L'association d'ossements brûlés de caprinés dans ces urnes est un fait récurrent concernant également les autres aires sacrées étudiées récemment aussi bien en Tunisie, à Henchir El-Hami⁵⁶ et à *Althiburos*⁵⁷ que dans le reste de l'Afrique du Nord, tels que le sanctuaire B à *Volubilis* en Maurétanie tingitane⁵⁸ et *Sabratha* en Tripolitaine⁵⁹. À *Volubilis*, on observe la présence de rares os de porc et de bœuf calcinés et à Henchir El-Hami d'os brûlés de passéridés. Les ossements de caprinés de l'aire sacrée de Dougga sont majoritairement issus d'agneaux et/ou chevreaux de moins d'un an représentés dans chacune des urnes. Toutefois, quelques os mineurs de sujets plus âgés sont également attestés. Ainsi, l'urne 2 se démarque par la présence de fragments osseux qui appartiennent à des sujets des deux classes d'âge (fig. 18).

53. LYMAN 1994, p. 386.

54. Quelques restes de microfaune ont également été mis en évidence dans le contenu de ces urnes. Il s'agit d'un os d'anoure (urne 1) et d'oiseau (urne 2), de trois restes de rongeurs (l'un dans l'urne 1, les deux autres dans l'urne 5), ainsi que de micromammifères indéterminés (six restes dans l'urne 1 et un seul dans l'urne 8). Dépourvus de traces de combustion, tous ces ossements sont probablement d'origine intrusive.

55. L'urne 4 n'a pas livré de restes de caprinés identifiables.

56. BÉDOUI, OUESLATI 2007, p. 453.

57. KALLALA *et alii* 2018, p. 132.

58. EL KHAYARI *et alii* 2015, p. 175.

59. TABORELLI 1992, p. 74.

Les restes osseux de caprinés provenant des urnes les mieux documentées (1, 2 et 5) témoignent d'une certaine diversité des régions anatomiques. Chacune d'elles, de la tête à l'extrémité des pieds, est représentée par au moins un fragment d'os ou plus (fig. 17, d) et pourrait confirmer l'hypothèse du dépôt de l'animal entier sur le bûcher⁶⁰. Toutefois, la collecte de ces os de caprinés comparée à celle des ossements des jeunes défunts semble moins exhaustive. Ce ramassage très partiel des restes osseux se traduit par l'impossibilité de restituer au sein des urnes le squelette de l'animal notamment par l'association de paires d'os (éléments du crâne, du gril costal, des membres ou des pieds) contrairement aux squelettes des jeunes défunts⁶¹. Ces différentes observations traduisent-elles une collecte plus soignée des restes du défunt au détriment de ceux de l'animal ou reflètent-elles davantage le dépôt de l'animal sacrifié sous forme de plusieurs pièces de viande ? Malheureusement, l'état de conservation des os ne permet pas actuellement de trancher⁶². À l'inverse, la rareté des os de jeunes caprinés des urnes 6, 7, 8 et 9 ne plaide clairement pas en faveur du dépôt d'un animal entier sur le bûcher. Le caractère erratique de ces ossements suggère davantage une collecte d'os résiduels issus de précédentes crémations et introduits au moment de la mise en urne des restes du défunt.

Quoi qu'il en soit, l'association quasi systématique de restes de jeunes enfants et de caprins démontre la persistance des pratiques rituelles puniques bien après la chute de Carthage, que l'enfant ait été sacrifié dès son plus jeune âge⁶³ ou offert suite à une mort naturelle⁶⁴. L'absence à ce jour d'urnes contenant uniquement des restes d'agneaux ou de chevreaux va à l'encontre d'une possible évolution des rites qui se traduirait par la substitution d'un jeune enfant par un animal.

(FP)

60. Dans les urnes 1 et 2, la présence de restes osseux épars d'au moins deux individus soulève la problématique d'une possible collecte d'os erratiques sur le bûcher.

61. Cette collecte partielle des restes de capriné caractérise également le contenu de la plupart des urnes des aires sacrées de *Tharros* (FEDELE, FOSTER 1988, p. 33), *Sabratha* (TABORELLI 1992), Henchir El-Hami (BÉDOUI, OUESLATI 2007) ou *Volubilis* (EL KHAYARI *et alii* 2015, p. 176-177). En réalité, la mise en évidence du dépôt des restes d'un squelette de capriné quasi-complet est rare. Dans les cas avérés, ces urnes sont dépourvues de restes d'enfants comme celles observées à *Tharros* (FEDELE, FOSTER 1988). À ce jour, aucun dépôt de ce type n'a encore été mis en évidence à Dougga.

62. Sans plus de certitudes, de telles hypothèses ont également été soulevées à propos des restes de jeunes ovins et/ou caprins des aires sacrées de *Sabratha* (TABORELLI 1992) et de *Volubilis* (EL KHAYARI *et alii* 2015).

63. SMITH *et alii* 2011.

64. SCHWARTZ *et alii* 2010.

Urne 1	Us 1001 N° passe localisation	Us 1001 autour de l'urne	R02	R03	R04	R05	R06	
TAXONS	Volume brut prélevé (ml)	300	25	235	305	305	125	1295
<i>Ficus carica</i>	Figuier, f. sycone	STE	STE	STE	3		STE	3
<i>Galium spec.</i>	Gaillet				1			1
f. matière organique amorphe	Pain/galette ?				8	12		20
		0	0	0	12	12	0	24

Urne 2	Us 1001 N° passe localisation	Us 1001 R03 autour et dans l'urne	R03	R01	R02	
TAXONS	Volume brut prélevé (ml)	200		125	85	410
<i>Ficus carica</i>	Figuier, f. sycone	2	1	1	STE	4
<i>Ficus carica</i>	Figuier, f. pédoncule		1			1
<i>Galium spec.</i>	Gaillet		1			1
<i>Malva spec.</i>	Mauve		1			1
f. matière organique amorphe	Pain/galette ?	1	2	2		5
		3	6	3		12

Urne 4	Us 1004 Volume brut prélevé (ml)		
TAXONS	250	250	
<i>Lens culinaris</i>	Lentille	1	1
f. matière organique amorphe	Pain/galette ?	5	5
		6	6

Urne 5	Us 1005 Volume brut prélevé (ml)		
TAXONS	200	200	
<i>Ficus carica</i>	Figuier, f. sycone	1	1
f. matière organique amorphe	Pain/galette ?	36	36
		37	37

Urne 6	Us 1005 N° passe Volume brut prélevé (ml)	R01	R02	
TAXONS	120	60		180
f. matière organique amorphe	Pain/galette ?	2	STE	2
		2	0	2

Urne 7	Us 1005 N° passe Volume brut prélevé (ml)	R01	R02	
TAXONS	100	55		155
f. matière organique amorphe	Pain/galette ?	4	2	6
		4	2	6

Urne 8	Us 1006 N° passe localisation	Us 1006 autour de l'urne	Us 1006 autour de l'urne	R01	R02	R03	R04	R05	R06	
TAXONS	Volume brut prélevé (ml)		100	100	15	25	5	5	10	260
f. matière organique amorphe	Pain/galette ?	1	STE	STE	STE	STE	STE	STE	STE	1
		1	0	0	0	0	0	0	0	1

Urne 9	Us 1006 N° passe Volume brut prélevé (ml)	R01	R02	R03	R04	R05	
TAXONS	60	115	340	190	50	755	
<i>cerealia</i>	Céréale		1	STE			1
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier, f. péricarpe				1		1
<i>Ficus carica</i>	Figuier, f. sycone				1		1
<i>Malva spec.</i>	Mauve		1		1		2
f. matière organique amorphe	Pain/galette ?	1			3	2	6
		1	2		6	2	11

Fig. 19 : Les restes carpologiques dans les urnes 1-2 et 4-9 de l'aire sacrée de Dougga. STE = échantillon stérile.

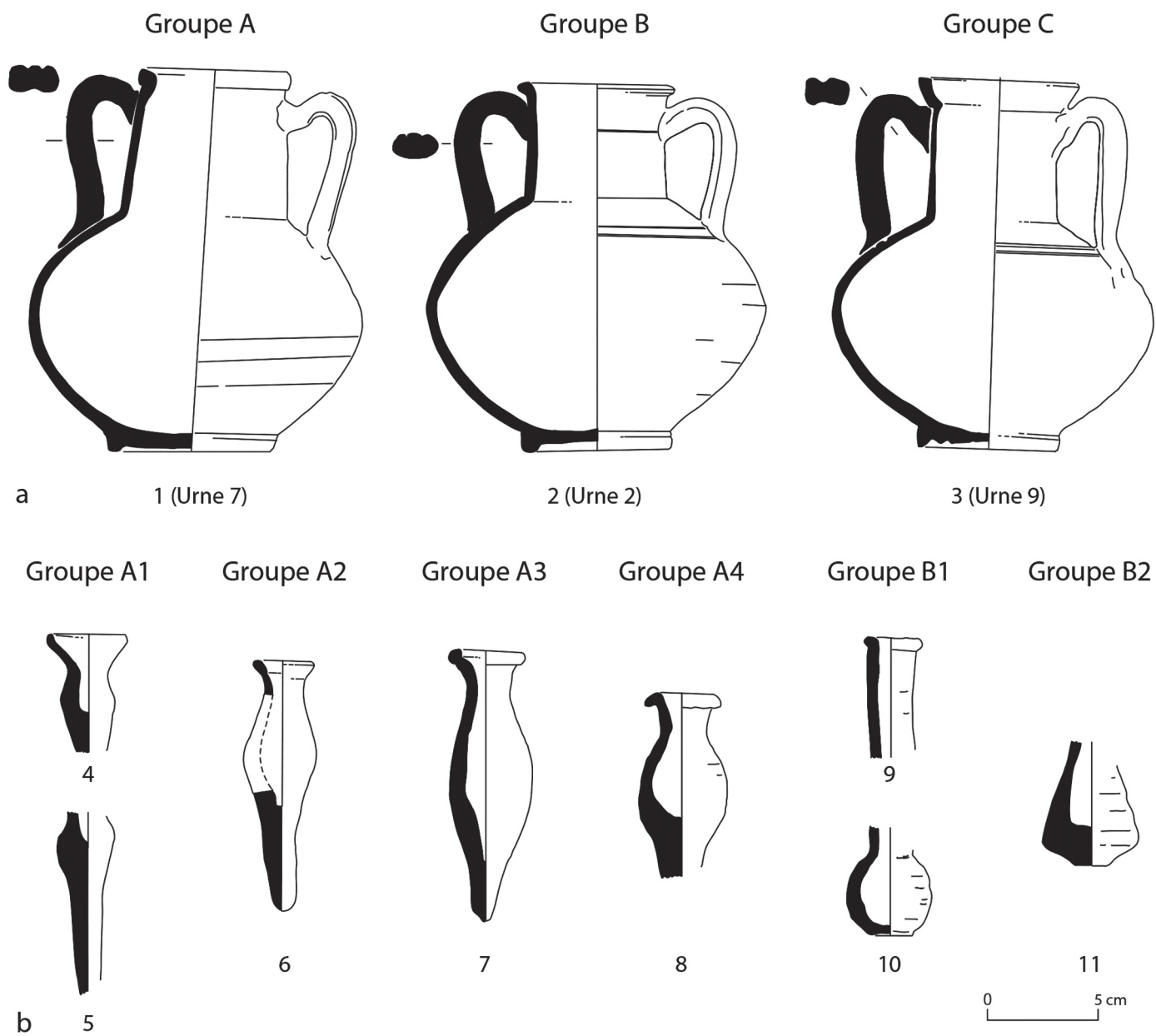


Fig. 20 : Aire sacrée de Baal – Saturne. a. Urnes votives. b. *Unguentaria* (dessins M. Bonifay, F. Hadded, T. Mukai, 2017-2019).

2.3 LES RESTES CARPOLOGIQUES ASSOCIÉS AUX URNES

Sur neuf urnes, huit ont livré des restes carpologiques⁶⁵ (fig. 19). Tous les restes recueillis ont été préservés par carbonisation. Quatorze échantillons se sont révélés stériles. L'effectif global atteint 99 restes. Compte tenu du faible volume qui a pu être étudié, la densité en restes est plutôt élevée, de l'ordre de 30 spécimens au litre. L'état du matériel s'avère néanmoins relativement médiocre. Il apparaît très abrasé, et souvent très alvéolaire.

De nombreux restes (81, soit 82% du corpus) correspondent à de petits fragments de matière organique non identifiée. Il pourrait s'agir de produits céréaliers transformés, comme des préparations alimentaires de type pains/galettes, ou des fragments de chair de fruits charnus. Les espèces domestiques, cultivées ou cueillies reconnues par ailleurs sont la figue, la noisette, la lentille et une céréale indéterminable. Ces espèces figurent parmi les dépôts effectués sur le bûcher ou lors d'une étape ultérieure à la crémation, mais faisant encore intervenir le feu, comme le dépôt d'offrande sur la *mensa*. La distribution des restes à l'intérieur de l'urne ne respecte aucune logique systématique. Le déversement des cendres entraîne leur présence à différents niveaux. D'une urne à l'autre, on entrevoit également des disparités tant dans la composition que dans l'abondance des dépôts. On constate cependant que les deux urnes scellées 6 et 7 ne contiennent que de la matière organique qui est présente dans toutes les autres urnes sauf la 3.

Deux espèces sauvages complètent le spectre carpologique, restreint du fait des faibles volumes de sédiment disponibles et de la préservation pauvre du matériel. Il s'agit d'une semence appartenant au genre gaillet et d'une graine de mauve⁶⁶. Leur présence au sein du matériel carbonisé est probablement fortuite et résulte du processus de crémation, puis du ramassage des cendres.

Ces quelques résultats témoignent *a minima* de la pratique de l'offrande végétale dans le processus de traitement des corps et lors de la crémation des défunts. Ils sont cohérents avec les pratiques observées par ailleurs dans le monde romain, où les produits alimentaires constitués d'une base céréalière, les fruits, les noix au sens large et les légumineuses constituent des denrées fréquemment mises en évidence dans les résidus de bûchers, aussi bien en Italie que dans les provinces plus éloignées⁶⁷.

65. Neuf urnes ont été échantillonnées ; l'urne 3, très mal conservée n'a livré aucun reste. Les sédiments ont été recueillis par passes ; les volumes étant proportionnés aux quantités disponibles. Le volume total prélevé s'élève à 3,63 L, ce qui est relativement peu pour une approche carpologique. Le tamisage a été effectué à l'eau sur mailles de 5,2 et 0,5 mm. La fraction grossière de 5 mm a été triée sur place pour éviter d'avoir à exporter de gros volumes de sédiment. Les deux autres fractions ont été triées sous loupe binoculaire au laboratoire du Centre Antoine Vivenel de Compiègne.

66. Pour une identification spécifique, il faudrait disposer de matériel de référence se rapportant aux flores tunisiennes locales, à collecter en partie sur place.

67. Dans les contextes de nécropoles, voir PETRUCCI-BAVAUD, SCHLUMBAUM, JACOMET 2000 ; BOUBY, MARINVAL 2004 ; PREISS, MATTERNE, LATRON 2005 ; MARCHESINI, MARVELLI 2006 ;

Peu d'études comparatives sont en revanche disponibles dans l'aire géographique concernée. Les analyses réalisées par D. López Reyes et F.J. Cantero Rodríguez sur le tophet-sanctuaire de Baal Hammon – Saturne à *Althiburos* attestent la présence de céréales, à savoir l'orge vêtue (*Hordeum vulgare*) et de blés nus tendre ou dur (*Triticum aestivum/durum*), ainsi que de la vigne cultivée (*Vitis vinifera* ssp. *vinifera*) sous la forme de pépins et de noyaux de micocoulier (*Celtis australis*)⁶⁸. On observe donc un contraste entre les taxons enregistrés dans les deux sites, mais il faut souligner que ces études reposent sur des effectifs de restes restreints et probablement pas entièrement représentatifs du spectre potentiel qui pourrait s'exprimer si la nature des contextes autorisait le prélèvement de volumes de sédiment plus importants. Ce ne sont donc pas les méthodes qui sont en cause, mais la réalité archéologique des contextes qui dicte ici le potentiel d'étude, poussé au maximum de ses possibilités.

(VZM)

2.4 LES URNES OU CRUCHES

Les neuf urnes ou cruches complètes ou fragmentaires retrouvées dans l'aire sacrée peuvent se répartir en trois groupes d'après différentes caractéristiques (fig. 20, a).

Un premier groupe (**A1-2**) réunit trois exemplaires (urnes 7, 6 et 5) caractérisés par un bord quadrangulaire peu marqué, à cannelure sommitale, un col tronconique sur lequel s'attachent des anses en ruban parcourues de deux nervures, une panse grossièrement biconique et un fond simple, muni d'un pied. Ces trois objets sont groupés dans la partie basse de la stratigraphie, actuellement fouillée (Us 1005). Peuvent être également rattachés à la même famille (groupe **A3**) deux autres vases (urnes 1 et 8) qui se distinguent des trois premiers seulement par leur col plus cylindrique et leurs anses à une seule nervure. Le n° 1 provient de la partie médiane de la stratigraphie (Us 1001) et le n° 8 a été brisé lors de l'installation, au sommet de la stratigraphie (Us 1006), du vase 9.

Le deuxième groupe (**B**) comprend trois urnes (urnes 2, 3 et 4) caractérisées par leur bord à section triangulaire, leur col parfaitement cylindrique et la présence deux cannelures sur ce dernier et sur l'épaule ; les anses portent deux cannelures (urnes 2 et 4) ou bien une seule (urne 3) ; le fond est soit simple, marqué par un pied (urnes 2 et 3), ou bien tournassé, à deux gorges (urne 4). Ces trois vases sont déposés dans la partie médiane de la stratigraphie (Us 1001 et 1004).

Enfin, un exemplaire se détache plus nettement encore de tous les autres (groupe **C**, urne 9). De fabrication soignée, son bord est en bandeau déversé vers l'extérieur, concave à l'intérieur, le col cylindrique, les anses à une seule cannelure ; deux cannelures sont présentes sur l'épaule et le fond est

COOREMANS 2008 ; ROTTOLI, CASTIGLIONI 2011 ; ZECH-MATTERNE, DERREUMAUX 2013 ; HEISS 2014 ; *Bioarchaeology* 2018.

68. Sur les premières analyses archéobotaniques, voir KALLALA *et alii* 2018, p. 132.



Fig. 21 : Dougga, stèles votives de l'aire sacrée de Saturne (clichés V. Brouquier-Reddé, S. Hafiane-Nouri 2017-2019).

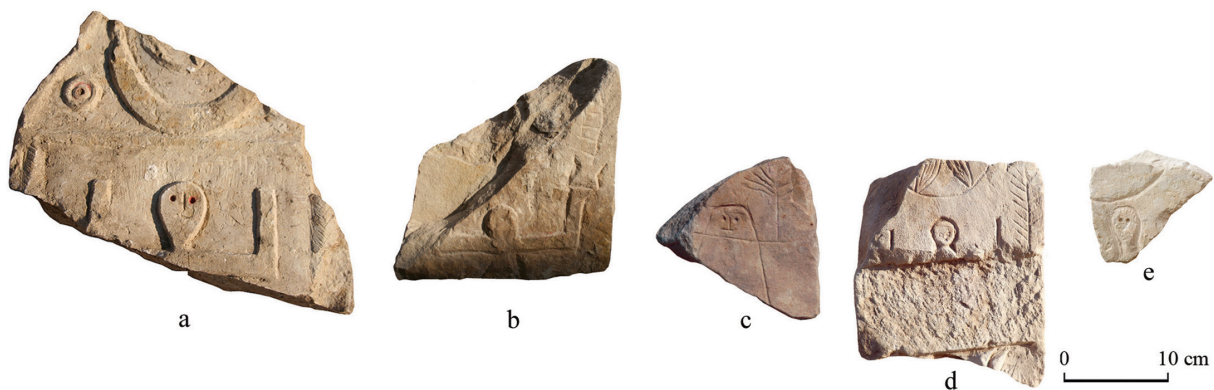


Fig. 22 : L'anthropomorphisation du signe dit de Tanit sur les stèles de Dougga (clichés S. Hafiane-Nouri, 2017-2019).

tournassé, à deux gorges. Ce vase provient du sommet de la stratigraphie (Us 1006).

Tous ces objets présentent des pâtes à dominante calcaire et inclusions de quartz qui indiquent fort probablement une origine locale. Les céramiques communes demeurant le parent pauvre des études céramologiques, particulièrement en Afrique, il est donc difficile de proposer des comparaisons précises pour ce matériel⁶⁹. Tout au plus peut-on estimer que les urnes du groupe A rappellent encore certaines formes puniques (cf. type Cintas 325) ou hellénistiques, tandis que les groupes B et C présentent des caractères communs à beaucoup de productions méditerranéennes du Haut-Empire (cf. à Pompéi, le type Gasperetti 1243d). Cet ensemble pourrait ainsi être placé entre la fin de l'époque républicaine et l'époque flavienne.

(MB, FH, TM)

2.5 Les *unguentaria*

Près de 300 fragments d'*unguentaria* ont été recueillis dans la fouille de l'aire sacrée⁷⁰. Ces objets se répartissent en deux grands types, et plusieurs sous-types (fig. 20, **b**).

Type **A** : *unguentaria* fusiformes se terminant en pointe.

Sous-type **A1** : profil très fusiforme (D. inférieur à 3 cm), proche du type Cintas 37. Pas d'exemplaire complet.

Sous-type **A2** : fusiforme à col court (D. entre 3,2 et 3,5 cm) et pointe très effilée. Un seul exemplaire complet (H. = 11,4 cm).

Sous-type **A3** : col allongé, pointe plus large, deux exemplaires complets (D. = de 3,5 à 3,8 cm ; H. = de 12,2 à 12,5 cm). Groupe majoritaire.

Sous-type **A4** : col court mais diamètre plus important (env. 4 cm). Pas d'exemplaire complet, groupe provisoire à vérifier.

Type **B** : *unguentaria* à long col tubulaire et fond plat.

Sous-type **B1** : panse globulaire, D. du fond variable (2 à 3 cm).

Sous-type **B2** : base de la panse carénée (D. du fond env. 2 cm).

La fabrication de ces objets est très peu soignée et leur pâte calcaire à dégraissant de quartz, parfois assez semblable à celle des urnes funéraires, indique là encore une probable origine locale.

La plupart des *unguentaria* ayant été trouvés dans l'Us 1000 (remblaiement des fouilles anciennes), d'autres dans la couche de destruction du sanctuaire (Us 1007), il est difficile de préciser la chronologie relative des différents types. Comme pour les urnes en céramique commune, les comparaisons bien datées sur d'autres sites⁷¹ sont rares. Les profils fusiformes (type A) conservent des caractères hellé-

69. On remarquera l'absence de comparaison avec les cruches votives du sanctuaire de Henchir El-Hami (FERJAOUÏ, TORE 2007), pourtant peu éloigné de Dougga.

70. Ce nombre, établi en avril 2019, ne prend en compte l'important lot provenant d'une couche de remblai, fouillée en octobre 2019.

71. Voir cependant l'essai de typologie et de chronologie de P.F. Ruij à Henchir El-Hami (RUIJ 2007).

nistiques tandis que le type globulaire à col cylindrique (B) s'apparente plutôt aux productions du Haut-Empire (ex. : type Vegas 63)⁷².

(MB, FH, TM)

2.6 LES STÈLES

Les stèles découvertes de Dougga, ou les fragments qui ont des sommets plus ou moins conservés, ont, généralement, la forme quadrangulaire à sommet arrondi tandis que la forme triangulaire ou triangulaire encadrée d'acrotères⁷³ est plus rare (fig. 21, **a**). Le décor sculpté en méplat est ordinairement utilisé pour la plupart des stèles découvertes dans cette aire, il est le plus souvent réalisé à la pointe. Cette technique d'exécution est employée sur les stèles du faciès nord-ouest de la Tunisie, et les alentours de Dougga, à Tébourouk⁷⁴ ou à *Thibaris*⁷⁵. Soulignons cependant l'exécution enfantine ou primitive du décor gravé (fig. 21, **b**) ou sculpté. En outre, il existe des irrégularités dans la réalisation de la symétrie entre les signes, à l'exemple de la stèle (fig. 21, **g**) qui montre l'asymétrie entre le signe dit de Tanit et le croissant. Sur cette même stèle, le registre inférieur paraît incomplet, ainsi que la représentation du taureau. Ces observations laissent supposer que cette stèle est une ébauche et que l'atelier se situe dans les environs du sanctuaire, lieu du dépôt final et d'usage de cet *ex voto*.

Les motifs représentés sur les stèles de Dougga appartiennent au répertoire punique. La rosace, inscrite dans le disque, enserrée par le croissant sont les motifs meublant, généralement, le fronton des stèles (fig. 21, **j**). Le registre central est garni, le plus souvent, par le signe dit de Tanit encadré par deux palmes (fig. 21, **c** et **f**). Les représentations des taureaux et des béliers, s'attachant au thème sacrificiel, occupent le registre inférieur (fig. 21, **f-g**). Les stèles découvertes montrent un attachement important à la culture punique que ce soit par l'aspect primitif du décor, le choix de la gravure comme technique de la réalisation ; la présence de motifs puniques ainsi que leur disposition sur les différents registres de la stèle sont des caractéristiques de l'art punique.

Cependant, la particularité des stèles de Dougga montre la mutation de ces motifs et l'évolution chronologique de celles-ci. En effet, le croissant, pointé vers le haut et surmonté par la rosace, est une image iconographique renversée par rapport à la disposition de ces éléments dans le répertoire punique carthaginois. En outre, la présence de la guirlande incurvée épousant la forme du sommet et supportée par des colonnes et chapiteaux stylisés est une combinaison romanisée de motifs, qu'on peut rapprocher des façades des temples sur les

72. Voir également les éléments de datation apportés par le secteur de la bazina 55 (AOUNALLAH *et alii* 2020a, p. 195, 197-200 et SGHAÏER, DAMMAK-LATRACH 2020, p. 210-211, fig. 2, n^{os} 18-22).

73. Stèle aniconique et anépigraphique de forme rectangulaire à fronton triangulaire encadré d'acrotères, face antérieure mal polie. La base est plus large que le reste de la stèle. Inv. 24-03-18-8 ; H. 33 cm ; L. 13,5 ; Ép. 12 ; calcaire jaunâtre.

74. FANTAR 1975.

75. BEN YOUNES 1990.

stèles découvertes par L. Poinssot⁷⁶. Leur évolution se voit accentuée par celle de la représentation du signe dit de Tanit (fig. 21, **h**). En effet, sur les stèles de Dougga, plusieurs représentations de ce signe sont anthropomorphisées, évoluées et romanisées. Il est difficile d'établir une évolution chronologique bien précise. Cependant, le signe se voit de plus en plus humanisé⁷⁷ par la représentation des yeux, de la bouche, du cou, des oreilles et des petits traits en guise de cheveux ou une calotte qui couvre la tête (fig. 22).

Le signe dit de Tanit est le seul motif figurant sur la face antérieure de la stèle 24-03-18-137 (fig. 21, **d**). Ce thème iconographique unique sur la face principale est courant sur la collection de Carthage. La technique utilisée et l'évolution des éléments du signe dit de Tanit peuvent placer la stèle, *a priori*, entre le 1^{er} s. av. J.-C. et le 1^{er} s. apr. J.-C.⁷⁸. Toutefois, la représentation de ce même signe sur la stèle 24-03-18-01 (fig. 21, **e**) montre, probablement, la déformation la plus évoluée, dont la barre horizontale devient un support pour la victime sacrifiée⁷⁹.

Au terme de cette étude iconographique préliminaire, les stèles et les fragments de stèles anépigraphes découvertes à Dougga montrent, à partir de leur décor, une ressemblance avec l'iconographie des stèles des tophets, dédiées aux grands dieux du panthéon carthaginois Baal Hammon et Tanit. En outre, la présence de la peinture rouge (fig. 21, **b-e-h** et 22, **a**) n'est pas spécifique aux stèles de Dougga, elle est attestée sur les stèles d'autres tophets puniques⁸⁰. L'acte votif dans le « tophet » de Dougga⁸¹ est démontré par la découverte de stèles commémoratives (fig. 2-3, 7, 21, **b-c-d**), *in situ*, en connexion, avec l'urne, déposée au pied ou sous celle-ci.

(SHN)

UNE RECHERCHE EN COURS

L'ouverture de ce sondage est l'occasion de contextualiser les découvertes de nos prédécesseurs d'après les documents d'archives et de pratiquer de nouvelles observations et analyses sur du mobilier *in situ*. Les niveaux préromains n'ont pas encore été atteints, mais l'aire de Baal Hammon devrait sans doute être contemporaine des monuments funéraires des nécropoles du Nord-Ouest et du Sud (mausolées, bazinas, structures quadrangulaires) d'après le mobilier publié par L. Carton. Malgré un corpus encore restreint de stèles et de cruches cinéraires *in situ*, les résultats des fouilles et des analyses des récipients confirment la présence au 1^{er} s. apr. J.-C. de périnataux entre sept mois *in utero* et un mois après la naissance. Dans les espaces funéraires romains de Dougga, aucune tombe romaine de périnatal n'a été

signalée ni fouillée, mais quatre épitaphes d'enfants morts dans l'année de leur naissance⁸² sont recensées. En revanche au moins un périnatal a été identifié dans la bazina 55 de la nécropole préromaine du Nord-Ouest⁸³. La présence de crémations de périnataux et l'absence actuellement constatée d'urnes ne contenant que des ossements d'animaux attestent la survivance des pratiques rituelles préromaines au 1^{er} s. apr. J.-C. (avant 80)⁸⁴. Il n'existe aucune trace de rite de substitution, contrairement à d'autres aires sacrées récemment fouillées⁸⁵. Cette survivance est confirmée par l'iconographie des stèles avec la représentation du signe dit de Tanit qui évolue très sensiblement. Il est encore difficile de préciser si c'est le culte de Baal Hammon qui a continué jusque sous les Flaviens d'après l'iconographie des deux stèles de l'Us 1001 et de celle de l'Us 1006, car l'emplacement d'origine de la stèle inscrite de Saturne (Us 1002) n'est pas connu et sa relation avec les vases 6 et 7 n'est pas assurée en raison des perturbations liées à la construction de la citerne 1.

Un alignement systématique des stèles le long des parois rocheuses est bien net. Trois stèles (et aussi celles découvertes par Cl. Poinssot au même endroit) sont posées devant la paroi rocheuse au-dessus des urnes et cet acte est vraisemblablement consécutif au dépôt des urnes. Une seule stèle est placée en arrière de l'urne 9 et le rocher a été légèrement entaillé pour la caler, là aussi il s'agit vraisemblablement d'un acte concomitant, matérialisé par la présence d'une *mensa* entre la stèle et la cruche. Les déplacements de stèles sont plus tardifs et liés uniquement aux transformations du sanctuaire. La grande série de stèles de Dougga issues des fouilles anciennes ou actuelles figure des animaux, des pains et des palmes, mais jamais de fruits, pourtant identifiés parmi les restes carbonisés. Nous l'avons déjà constaté ailleurs⁸⁶, l'iconographie des stèles ne reflète pas toujours la réalité des offrandes animales ou végétales.

Les études des crémations de Dougga ne sont pas terminées, des compatibilités ou des collages entre les os des deux types de ramassage observés (ramassages quasi complets ou uniquement des résidus du bûcher) restent à effectuer afin de préciser la répartition des périnataux dans une ou plusieurs cruches. D'autres urnes *in situ* dans un autre contexte, repérées en octobre 2019 devraient nous donner la possibilité de vérifier ces premiers examens et de préciser, éventuellement, l'arrêt de ces dépôts. En effet, la reconstruction du sanctuaire en 195 a détruit et masqué des états antérieurs en pierre qui montrent la continuité du lieu de culte⁸⁷.

76. LANTIER, POINSSOT 1941-1942.

77. GSELL 1920, p. 382.

78. L'étude de l'urne associée donne une datation du 1^{er} s. apr. J.-C., antérieure à 80.

79. Visible sur les stèles d'Aïn Tounga, cf. LE GLAY 1961, p. 127-128.

80. CARTON 1908, exemples de stèles peintes en rouge (*passim*) ; BÉNICHOU-SAFAR 2004, p. 190.

81. FANTAR 1990, p. 228.

82. Quatre défunts de moins d'un an dont 3 de sexe masculin et 1 de sexe féminin d'après MAD, p. 85, 87, 89.

83. Cf. AOUNALLAH *et alii* 2020a, p. 195, 200-201, fig. 20.

84. *Contra* XELLA 2017, p. 351 n. 23 : « Dans d'autres cas, les informations sur le contenu des urnes sont approximatives ou inexistantes, mais le cadre d'ensemble parle nettement en faveur de la fin de l'ancienne pratique punique.

85. *Volubilis* (Maurétanie tingitane), cf. EL KHAYARI *et alii* 2015.

86. Sur les stèles de *Volubilis*.

87. L'observation des différentes structures construites, réalisée sur le terrain depuis 2017, contribue à restituer une évolution architecturale des principales phases de ce sanctuaire. Cette évolution modifie les interprétations proposées par les historiens de la religion (entre autres,

Les résultats des contenus des urnes issues des nouvelles fouilles des tophets de Carthage et d'*Althiburos* devraient enrichir le corpus de références et apporter de nouveaux éléments de comparaison. Un examen des urnes identifiées anciennement dans les sanctuaires tardifs du Nord

de l'Afrique serait à entreprendre afin de disposer d'une documentation fiable car la plupart des identifications antérieures à 1970 ne peuvent plus servir d'arguments aujourd'hui⁸⁸.

(SA, VBR)

MCCARTY 2013, p. 100-118 ; D'ANDREA 2014, p. 159-161, fig. 7.6), cf. AOUNALLAH *et alii* sous presse.

88. La découverte de périnataux dans les urnes de l'aire sacrée de Dougga remet en question cette remarque de P. Xella (2017, p. 351 n. 23) à propos des sanctuaires tardifs qui n'ont pas encore livré des restes incinérés humains : « la possibilité qu'elles [les urnes] contenaient des restes humains reste faible ».

BIBLIOGRAPHIE

- ADALIAN *et alii* 2006, ADALIAN P., PIERCECCHI-MARTI M.-D., LALYS L., LÉONETTI G., DUTOUR O. 2006, « Détermination de l'âge fœtal. Évaluation des formules « classiques », dans L. BUCHET, C. DAUPHIN, I. SÉGUY (éd.), *La paléodémographie. Mémoire d'os, mémoire d'hommes. Actes des 8^{es} journées anthropologiques, Valbonne, 5-7 juin 2003*, Antibes, APDCA, p. 271-279.
- AOUNALLAH *et alii* 2020a, AOUNALLAH S., BROUQUIER-REDDÉ V., ABIDI H., ARTRU J., BEN SLIMÈNE H., MALIGORNE Y., POUPON F., SGHAÏER Y., TOUJ F. 2020, « Architecture et pratiques funéraires préromaines dans la nécropole du Nord-Ouest à Dougga », dans *Dougga* 2020, p. 183-205.
- AOUNALLAH *et alii* 2020b, AOUNALLAH S., BROUQUIER-REDDÉ V., BONIFAY M., CHÉRIF A., HADDED F., LARMINAT S. de, MUKAI T., POUPON F. 2020, « L'ensemble funéraire romain de la nécropole du Nord-Ouest à Dougga », dans *Dougga* 2020, p. 221-244.
- AOUNALLAH *et alii* sous presse, AOUNALLAH S., BROUQUIER-REDDÉ V., ABIDI H., BEN ROMDHANE H., CHÉRIF A., CUZEL P., « Topographie, architecture et épigraphie cultuelle de Dougga (Afrique proconsulaire) », dans L. BEN ABID, F. PRADOS MARTÍNEZ, M. GRIRA éd., *De Carthage à Carthagène. Bâtir en Afrique et en Ibérie durant l'Antiquité, Tunis, 25-27 avril 2019*, Alicante (Université d'Alicante, Instituto de Arqueología y Patrimonio Histórico, Petracos).
- BARONE R. 1986, *Anatomie comparée des mammifères domestiques, 1. Ostéologie*, Paris, 3^e édition.
- BÉDOUI H., OUESLATI T. 2007, « Les incinérations votives humaines et animales du sanctuaire », dans *Henchir El-Hami* 2007, p. 450-468.
- BÉNICHOU-SAFAR H. 2004, *Le tophet de Salammbô à Carthage. Essai de reconstitution*, Rome (CÉFR 342).
- BEN YOUNES A. 1990, « Stèles de Thibarès et de ses environs », *REPPAL* 5, p. 27-42.
<http://www.inp.rnrt.tn/periodiques/reppal/reppal5.pdf>
- Bioarchaeology 2018, A. LIVARDA, R. MADGWICK, S. RIERA MORA (dir.), *The Bioarchaeology of Ritual and Religion*, Oxford.
- BOUBY L., MARINVAL P. 2004, « Fruits and Seeds from Roman Cremations in Limagne (Massif central) and the Spatial Variability of Plant Offerings in France », *Journal of Archaeological Science* 31, p. 77-86.
<https://doi.org/10.1016/j.jas.2003.07.006>
- CARTON L. 1897, « Le sanctuaire de Baal – Saturne à Dougga », *NAMS* 7, p. 367-474.
- CARTON L. 1908, « Le sanctuaire de Tanit à El-Kénissia », *MAIBL*, 1^{re} série, sujets divers d'érudition, 12-1, p. 1-160.
<https://doi.org/10.3406/mesav.1908.1091>
- CINTAS P. 1950, *Céramique punique*, Paris (Publication de l'Institut des hautes études de Tunis 3).
- COOREMANS B. 2008, "The Roman Cemeteries of Tienen and Tongeren: Results from Archaeobotanical Analysis of the Cremation Graves", *Vegetation History and Archaeobotany* 17, p. 3-13.
- D'ANDREA B. 2014, *I tofet del Nord Africa dall'età arcaica all'età romana (VIII sec. a.C. – II sec. d.C.)*, studi archeologici, Pisa-Roma (Collezione di Studi Fenici 45).
- DEPIERRE G. 2014, *Crémation et archéologie. Nouvelles alternatives méthodologiques en ostéologie humaine*, Dijon.
- DFH, M. KHANOUSSI, L. MAURIN (dir.) 2000, *Dougga, fragments d'histoire. Choix d'inscriptions latines éditées, traduites et commentées (I^{er}-IV^{es} siècles)*, Bordeaux-Tunis (Mémoires 3).
- Dougga* 2020 : S. AOUNALLAH, V. BROUQUIER-REDDÉ (dir.) 2020, Dossier « Dougga, la périphérie nord (résultats des campagnes 2017-2019) », *AntAfr* 56, p. 175-273.
- EL KHAYARI *et alii* 2015, EL KHAYARI A., BROUQUIER-REDDÉ V., ICHKHAKH A., POUPON F., « Les offrandes du sanctuaire B à Volubilis : approches archéozoologiques », dans A. AKERRAZ, A.S. ETTAHIRI, M. KBIRI ALAOUI (dir.), *Hommage à Joudia Hassar-Benslimane, Actes du colloque, Rabat, 9-10 décembre 2005*, Rabat, 1, p. 171-185.
<https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-01452183>
- FANTAR M.H. 1975, « Téboursouk, stèles anépigraphes et stèles à inscriptions néopuniques », *MAIBL* 16, 1^{re} partie, p. 378-431.
https://www.persee.fr/doc/mesav_0398-3587_1975_num_16_1_1135
- FANTAR M.H. 1990, « *Il tofet e il sacrificio dei fanciulli* de Sergio Ribichini, (Sardò, 2), Sassari 1987 », *REPPAL* 5, p. 223-231.
<http://www.inp.rnrt.tn/periodiques/reppal/reppal5.pdf>
- FAZEKAS I. G., KÓSA F. 1978, *Forensic Foetal Osteology*, Budapest.
- FEDELE F., FOSTER G.V. 1988, « *Tharros : ovicaprini sacrificali e rituale del tofet* », *RStudFen* 16, p. 29-46.
- FERJAOUI A., TORE G. 2007, « Les urnes votives », dans *Henchir El-Hami* 2007, p. 162-290.
- GASPERETTI G. 1996, "Produzione e consumo della ceramica comune da mensa e dispensa nella Campania romana", dans M. BATS (dir.) 1996, *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (I^{er} s. av. J.-C. – I^{er} s. ap. J.-C.)*. *La vaisselle de cuisine et de table, Actes des journées d'étude, Naples, 27-28 mai 1994*, Naples (Coll. du Centre Jean Bérard 14), p. 19-63.
- GHAKI M. 1997 : « Épigraphie libyque et punique à Dougga (TBGG) », dans M. KHANOUSSI, L. MAURIN (éd.), *Dougga (Thugga). Études épigraphiques*, Bordeaux (Études 1), p. 27-45.
<https://books.openedition.org/ausonius/8742>
- GSELL St. 1920, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, IV, Paris.
- HEISS A.G. 2014, « 7.3. Ceremonial Foodstuffs from Prehistoric Burnt Offering Places in the Alpine Region », dans A. CHEVALLIER, E. MARINOVA, L. PEÑA-CHOCARRO (éd.), *Plants and People: Choices and Diversity through Time*, Oxford (EARTH 8000 years of resilience and innovation, 1), p. 343-353.
<https://www.academia.edu/35969930>
- Henchir El-Hami* 2007, A. FERJAOUI (dir.), *Le sanctuaire de Henchir El-Hami de Ba'al Hammon au Saturne africain, I^{er} s. av. J.-C. – IV^{es} s. ap. J.-C.*, Tunis.
- KALLALA *et alii* 2018, KALLALA N., RIBICHINI S., BOTTO M., FABIANI F. 2018, « Le tophet-sanctuaire de Ba'al Hammon-Saturne d'Althiburos : de la découverte à la fouille. Résultats préliminaires », dans Fr. BARATTE, V. BROUQUIER-REDDÉ, E. ROCCA (éd.), *Du culte aux sanctuaires. De l'architecture religieuse dans l'Afrique romaine et byzantine*, Paris (Orient & Méditerranée 25), p. 113-134.
- LANTIER R., POINSSOT L. 1941-1942, « Les stèles découverte dans une *favissa* du temple de Saturne », *BCTH*, n.s., p. 224-240.
- LARMINAT S. de 2016, « Le traitement funéraire des tout-petits en Afrique romaine », dans E. PORTAT, M. DETANTE, C. BUQUET-MARCON, M. GUILLON (dir.), *Rencontre autour de la mort des tout-petits. II^e Rencontre du Groupe d'Anthropologie et d'archéologie funéraire, Saint-Germain-en-Laye, 3-4 décembre 2009*, Condé-sur-Noireau (Publication du Gaaf 5), 2, p. 79-89.
- LARMINAT S. DE 2018, « Fœtus et mort-nés en Afrique romaine : de la gestion des corps au vécu familial » dans P. CHARRIER, G. CLAVANDIER, V. GOURDON, C. ROLLET, N. SAGE PRANCHÈRE (éd.) 2018, *Morts avant de naître : la mort périnatale*, Tours (Presses Universitaires de François-Rabelais, Perspectives historiques), p. 221-236.
- LE GLAY M. 1961, *Saturne Africain, Monuments, 1. Afrique proconsulaire*, Paris.
- LE GOFF I., LARMINAT S. DE, BEL V. 2017, « Une nouvelle rencontre autour du feu : pourquoi et quels apports ? », dans S. de LARMINAT, R. CORBINEAU, A. CORROCHANO, Y. GLEIZE, J. SOULAT (dir.), *Nouvelles approches de l'archéologie funéraire, Actes de la VI^e Rencontre du Groupe d'anthropologie et*

- d'archéologie funéraire, Paris, 4-5 avril 2014*, Reugny (Publication du Gaaf 6), p. 15-25.
- LYMAN R.L. 1994, *Vertebrate Taphonomy*, Cambridge (Cambridge University Press).
<https://www.cambridge.org/core/books/vertebrate-taphonomy/46D04213E462D5EAF36C106EA192978>
- MCCARTY M.M. 2013, « Continuity and Contexts. The Tophets of Roman Imperial Period Africa », dans *Tophet* 2013, p. 93-118.
<https://www.academia.edu/5967471>
- MAD, KHANOUSI M., MAURIN L. (dir.) 2002, *Mourir à Dougga. Recueil des inscriptions funéraires*, Bordeaux-Tunis (Mémoires 8).
- MARCHESINI M., MARVELLI S. 2006, « L'alimentazione nell'oltretomba: le offerte votive vegetali nelle necropoli romane dell'Emilia Romagna », dans *Workshop "Archeobotanica e Alimentazione" organizzata dalla Società Botanica Italiana (Gruppo di Palinologia e Gruppo di Paleobotanica)*, Firenze, 18 dicembre 2006 (= *Atti Soc. Nat. Mat. Modena*, 137), p. 331-342.
- MELCHIORRI V. 2013, « Osteological Analysis in the Study of the Phoenician and Punic Tophet: A History of Research », dans *Tophet* 2013, p. 223-258.
<https://www.academia.edu/35064706>
- PETRUCCI-BAVAUD M., SCHLUMBAUM A., JACOMET S. 2000, « Bestimmung der botanischen Makroreste », dans D. HINTERMANN (éd.), *Der Südfriedhof von Vindonissa: archäologische und naturwissenschaftliche Untersuchungen im römerzeitlichen Gräberfeld Windisch-Dägerli*, Brugg (Veröffentlichungen der Gesellschaft pro Vindonissa 17), p. 151-168.
- POINSSOT Cl. 1958, *Les ruines de Dougga*, Tunis.
- PREISS S., MATTERNE V., LATRON F. 2005, « An Approach to Funerary Rituals in the Roman Provinces: Plant Remains from a Gallo-Roman Cemetery at Faulquemont (Moselle, France) », *Vegetation History and Archaeobotany* 14, p. 362-372.
- ROTTOLI M., CASTIGLIONI E. 2011, « Plant Offerings from Roman Cremations in Northern Italy: A Review », *Vegetation History and Archaeobotany* 20, p. 495-506.
 DOI : 10.1007/s00334-011-0293-3
- RUIU P.F. 2007, « Gli unguentari : analisi tipologica e tecnico-stilistica », dans *Henchir El-Hami* 2007, p. 384-393.
- SAINT-AMANS S. 2004, *Topographie religieuse de Thugga (Dougga), ville d'Afrique proconsulaire (Tunisie)*, Bordeaux (Scripta Antiqua).
<https://books.openedition.org/ausonius/7893>
- SAINT-AMANS S. 2017, « Stratigraphie d'un fonds. Histoire des archives Poinssot, III », dans M. DONDIN-PAYRE, H. JAÏDI, S. SAINT-AMANS, M. SEBAÏ (éd.), *Autour du fonds Poinssot*, Paris (Publications de l'INHA, Actes de colloque).
<https://books.openedition.org/inha/7148>
- SCHAEFER M.C., BLACK S., SCHEUER L. 2009, *Juvenile Osteology: A Laboratory and Field Manual*, London.
- SCHWARTZ *et alii* 2010, SCHWARTZ J.H., HOUGHTON F.D., MACCHIARELLI R., BONDIOLI L., « Skeletal Remains from Punic Carthage do not support Systematic Sacrifice of Infants », *PLOS ONE*, 5 (2): e9177.
<https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0009177>
- SCHWARTZ *et alii* 2012, SCHWARTZ J.H., HOUGHTON F.D., BONDIOLI L., MACCHIARELLI R., « Bones, Teeth, and estimating Age of Perinates: Carthaginian Infant Sacrifice revisited », *Antiquity* 86, p. 738-745.
<https://www.academia.edu/8420896>
- SCHWARTZ *et alii* 2017, SCHWARTZ J.H., HOUGHTON F.D., BONDIOLI L., MACCHIARELLI R. 2017, « Two Tales of One City: Data, Inference and Carthaginian Infant Sacrifice », *Antiquity* 91, p. 442-454.
<https://www.academia.edu/32247475>
- SGHAÏER Y., DAMMAK-LATRACH O. 2020, « La céramique préromaine de la nécropole du Nord-Ouest à Dougga : un premier aperçu », dans *Dougga* 2020, p. 207-219.
- SMITH *et alii* 2011, SMITH P., AVISHAI G., GREENE J.A., STAGER L.E. 2011, « Aging Cremated Infants: The Problem of Sacrifice at the Tophet of Carthage », *Antiquity* 85, p. 859-874.
<https://doi.org/10.1017/S0003598X00068368>
- SMITH *et alii* 2013, SMITH P., STAGER L.E., GREENE J.A., AVISHAI G., « Age Estimations attest to Infant Sacrifice at the Carthage Tophet », *Antiquity* 87, p. 1191-1198.
<http://antiquity.ac.uk/ant/087/ant0871191.htm>
- TABORELLI L. 1992, *L'area sacra di Ras Almunfakh presso Sabratha. Le stele*, Roma (*RStudFen* suppl. 20).
- Tophet* 2013, P. XELLA (éd.), *The Tophet in the Phoenician Mediterranean*, Verona (Studi Epigrafici e Linguistici sul Vicino Oriente Antico, 29-30, 2012-2013).
- UBELAKER D.H. [1978] 1984, *Human Skeletal Remains. Excavations, Analysis, Interpretation*, Washington DC.
- VEGAS M. 1994, « La céramique du 'camp' à *Simitthus* », dans M. KHANOUSI, TH. KRAUS†, F. RAKOB, M. VEGAS (dir.) 1994, *Simitthus II. Der Tempelberg und das römische Lager*, Mainz, p. 141-243.
- XELLA P. 2013, « Tophet: An Overall Interpretation », dans *Tophet* 2013, p. 259-281.
<https://www.academia.edu/8556951>
- XELLA P. 2017, « Pourquoi tous ces enfants ? Quelques réflexions sur les sanctuaires infantiles à incinération de tradition phénicienne ("tophet") », *Pallas* 104, p. 345-357.
<http://journals.openedition.org/pallas/7889>
- XELLA *et alii* 2013, XELLA P., QUINN J., MELCHIORRI V., VAN DOMMELEN P. 2013, « Phoenician Bones of Contention », *Antiquity*, 87, p. 1199-1207.
<https://www.academia.edu/5286655>
- ZECH-MATTERNE V., DERREUMAUX M. 2013, « Macrorestes végétaux dans les pratiques funéraires : le témoignage de la carpologie », dans VAN ANDRINGA W., DUDAY H., LEPETZ S., JOLY D., LIND T. 2013, *Mourir à Pompéi : fouille d'un quartier funéraire de la nécropole romaine de Porta Nocera (2003-2007)*, Rome (CÉFR 468), 2, p. 1401-1431.
<https://www.researchgate.net/publication/272681672>

